



# EVALUATION FINALE

**Niger**

Fenêtre thématique  
Enfance, sécurité alimentaire et  
nutrition

## **Titre du Programme:**

Programme conjoint Enfance, Nutrition et  
Sécurité alimentaire

# Prologue

L'élaboration de ce rapport d'évaluation final a été coordonnée par le Programme conjoint du Fonds pour la Réalisation des OMD en ayant pour but d'évaluer les résultats obtenus à la fin du programme. Tel que stipulé dans la stratégie de Suivi et d'Évaluation du Fonds, tous les 130 programmes, des 8 fenêtres thématiques, sont tenus de faire exécuter et de financer une évaluation finale indépendante, en plus de l'évaluation à mi-parcours.

Chaque évaluation finale a été à la charge du Bureau du Coordonnateur Résident du pays dans lequel est mis en œuvre le programme. Le Secrétariat du F-OMD a fourni aux équipes de pays des directives et s'est assuré de la qualité du processus d'évaluation, y compris de la révision des TDR et des rapports d'évaluation. Toutes les évaluations finales devraient être menées en conformité avec le manuel du Réseau d'Évaluation du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE « Normes de qualité sur l'évaluation du développement », et du manuel « Règles d'évaluation applicables au sein du système des Nations Unies » publiées par Groupe des Nations Unies pour l'évaluation.

Les évaluations finales sont sommatives de nature et cherchent à mesurer jusqu'où les programmes conjoints ont pleinement mis en œuvre leurs activités, fournis des produits et obtenus des résultats. Elles génèrent aussi des connaissances importantes basées sur des preuves pour chaque fenêtre thématique du F-OMD en identifiant les meilleures pratiques, les leçons apprises pouvant être appliquées à d'autres interventions sur le développement et à l'élaboration de politiques aux niveaux local, national, et mondial.

Nous remercions le Coordonnateur Résident et leurs bureaux de coordination respectifs, ainsi que les équipes de programme pour leurs efforts à entreprendre cette évaluation finale.

Le Secrétariat du F-OMD

*L'analyse et les recommandations de cette évaluation sont celles de l'évaluateur et ne reflètent pas nécessairement l'avis du programme conjoint ou du Secrétariat du F-OMD.*



**EVALUATION FINALE DU PROGRAMME CONJOINT  
« ENFANCE, NUTRITION ET SECURITE ALIMENTAIRE »  
AU NIGER**

**RAPPORT FINAL**

Elaboré par:  
**Dr. Théophile DJEDJEBI**,  
Consultant International  
tdjedjebi@yahoo.com  
**M. Abdou SEYNI**,  
Consultant National  
abdou.seyni@yahoo.fr

Niamey, Août 2013

## FICHE TECHNIQUE DU PROGRAMME

<b>Pays</b>	Niger	
<b>Fenêtre thématique</b>	Enfance, Nutrition et Sécurité Alimentaire	
<b>Code du programme</b>	MDTF Atlas Project No: 0067243	
<b>Title</b>	Programme conjoint Enfance, Nutrition et Sécurité alimentaire (MDG-F)	
<b>Zone d'intervention du programme</b>	Département de Mirriah	
<b>Données de base</b>	Date de démarrage : janvier 2010 Fin prévue de l'opération : décembre 2012 Extension sans coût de 6 mois : juin 2013	Durée du programme : 3 ans
<b>Agences des Nations Unies</b>	FAO, OMS, PAM, UNFPA, UNICEF	
<b>Institutions gouvernementales</b>	Ministère de la santé publique, Ministère de l'éducation nationale, Ministère du développement agricole, Ministère de l'aménagement du territoire et du développement communautaire, Cabinet du Premier Ministre à travers la cellule crises alimentaires) Direction régionale de la santé publique, Direction régionale du Plan, Direction du Développement régional et Aménagement de territoire, Direction régionale de l'Education, Direction régionale de l'Agriculture	
<b>ONG et OCB participantes</b>	GAGE, Aide et Action et CRAC-GRN, BEFEN, GOAL, etc... COGES, AME, APE	
<b>Agent administratif</b>	PNUD	
<b>Principal bailleur</b>	Gouvernement Espagnol	Budget total: USD 4.000.000 Coût direct : USD 3.738.317 Coût indirect (SNU 7%): USD 261.683
<b>Budget par Agence</b>	<b>Total engagé par agence</b>	
<b>FAO</b> : USD 366.000 <b>OMS</b> : USD 88.000 <b>PAM</b> : USD 920.000 <b>UNFPA</b> : USD 192.000 <b>UNICEF</b> : USD 2.434.000	<b>FAO</b> : USD 348 795 <b>OMS</b> : USD 73.245 <b>PAM</b> : USD 920.000 <b>UNFPA</b> : USD 177.795 <b>UNICEF</b> : USD 2.402.929	
<b>principaux groupes cibles à toucher</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les 151.340 enfants de 0-5 ans du département de Mirriah pour les activités de promotion des pratiques familiales essentielles ;</li> <li>▪ environ 49.000 femmes enceintes et allaitantes pour la Consultation Périnatale (CPN) et les accouchements assistés dans le département de Mirriah ;</li> <li>▪ tous les élèves des 77 écoles bénéficiant des cantines, des Jardins Potagers Scolaires et des cours en communication pour un changement de comportement;</li> <li>▪ 8.000 ménages vulnérables identifiés dans le département de Mirriah pour les jardins communautaires</li> </ul>	

## **TABLE DES MATIERES**

---

### **SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>1 INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
1.1 Antécédents	1
1.2 Objectifs de l'évaluation	1
1.3 Méthodologie utilisée	2
1.4 Contraintes	6
1.5 Description de l'intervention	6
1.6. Contexte social, politique, économique, institutionnel	7
<b>2 NIVEAU D'ANALYSE</b>	<b>11</b>
2.1 Conception/Pertinence	11
2.2 Processus / Efficacité, Appropriation	12
<b>3 RESULTATS/EFFICACITE</b>	<b>15</b>
3.1 Aspect financier	15
3.2 Mise en œuvre des activités	16
3.3 Atteinte des résultats de développement	18
3.4 Suivi et évaluation	26
<b>4 CONCLUSIONS</b>	<b>27</b>
<b>5 LECONS APPRISES</b>	<b>28</b>
<b>6 RECOMMANDATIONS</b>	<b>30</b>
6.1 Recommandations collectives à l'attention du consortium de participants au programme conjoint MDGF	30
6.2 Recommandations ciblées	31

### **ANNEXE**

Annexe 1 : Termes de Références

**Annexe 2 : Aide-mémoires**

**Annexe 3 : Liens entre résultats du programme  
conjoint et priorités nationales et  
internationales**

**Annexe 4 : Niveau de réalisation des activités et  
d'atteinte des résultats**

**Annexe 5 : Plan d'actions des recommandations  
de l'évaluation à mi-parcours**

**Annexe 6: Liste des personnes rencontrées**

## LISTE DES ABREVIATIONS

---

<b>AGR :</b>	Activités Génératrices de Revenus
<b>AME :</b>	Association des mères d'élèves
<b>APE :</b>	Association des parents d'élèves
<b>BEFEN:</b>	Bien Etre de la Femme et de l'Enfant du Niger
<b>CCC:</b>	Communication pour un Changement de Comportement
<b>CPN:</b>	Consultation Prénatale
<b>CCPSCP :</b>	Cadre de Coordination, de Programmation et de Suivi Conjoints des Partenaires
<b>COGES :</b>	Comité de gestion
<b>CRAC-GRN:</b>	Cellule Recherche Action Concertée-Gestion des Ressources Naturelles
<b>CRENAM :</b>	Centre de récupération nutritionnel ambulatoire pour modérés
<b>CRENAS :</b>	Centre de récupération nutritionnel ambulatoire pour sévères
<b>CRENI :</b>	Centre de récupération nutritionnel intensif
<b>CSI :</b>	Centre de Santé Intégrée
<b>DBC :</b>	Distribution à base communautaire
<b>CTP :</b>	Comité Technique de Pilotage
<b>CTR :</b>	Comité Technique Régional (CTR)
<b>FAO:</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>F-OMD:</b>	Fonds pour les Objectif du Millénaire pour le Développement
<b>GAGE-DRN/LCP</b>	Groupe d'Appui à la Gestion Durable des Ressources Naturelles et la Lutte contre la Pauvreté
<b>I 3N:</b>	Initiative 3 N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
<b>INS :</b>	Institut National de la Statistique
<b>JPC:</b>	Jardins Potagers Communautaires
<b>JPS:</b>	Jardins Potagers Scolaires
<b>MDG-F:</b>	Millenium Development Goal Funds
<b>MDTF:</b>	Multi-Donor Trust Fund
<b>OMD:</b>	Objectif du Millénaire pour le Développement
<b>OMS:</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG:</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU/UN :</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PAM:</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PDC :</b>	Plan de développement communal
<b>PDDE :</b>	Programme Décennal de Développement de l'Education au Niger
<b>PDE:</b>	Plan Décennal de l'Education
<b>PDES:</b>	Plan de Développement Economique et Social
<b>PDS:</b>	Plan de Développement Sanitaire
<b>PF :</b>	Planning Familial
<b>PFE :</b>	Pratiques Familiales Essentielles
<b>PNUD:</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>SGA :</b>	Secrétaire Général Adjoint
<b>SNU:</b>	Système des Nations Unies
<b>TDR:</b>	Termes de Référence
<b>UCP :</b>	Unité de Coordination du Programme
<b>UNDAF:</b>	United Nations Development Assistance Framework
<b>UNFPA :</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>UNICEF :</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## RESUME EXECUTIF

---

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de l'évaluation finale du programme conjoint Enfance, Nutrition et Sécurité Alimentaire (MDG-F) au Niger. Le programme a été exécuté dans la région de Zinder et plus précisément dans le département de Mirriah de janvier 2010 à juin 2013 avec un financement du gouvernement espagnol qui s'élève à USD 4.000.000. Il vise la promotion d'un ensemble d'actions liées à la prévention de la malnutrition dans et autour des services sociaux de base (centres de santé, écoles) et l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables. La stratégie d'intervention du programme conjoint est axée sur l'adresse multidimensionnelle de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire. De plus, elle s'aligne sur les priorités nationales et les OMD 1, 4 et 5. Se basant sur les domaines d'expertise et les avantages comparatifs de la FAO, de l'Unicef, de l'OMS, de PAM et de UNFPA, qui sont les agences d'exécution du programme conjoint, ces dernières ont mis en œuvre le programme en partenariat avec les institutions étatiques opérant sur la problématique. Il s'agit en l'occurrence du Ministère de la santé publique, du Ministère de l'éducation nationale, du Ministère du développement agricole, et du Ministère de l'aménagement du territoire et du développement communautaire. Les cinq agences du SNU sus mentionnées en partenariat avec les structures nationales ont alors pour tâches de mener les activités qui, à terme, aboutissent;

à:

- Faire bénéficier 151.340 enfants de 0-5 ans du département de Mirriah des pratiques familiales essentielles ;
- Toucher environ 49.000 femmes enceintes du département de Mirriah par rapport à la Consultation Prénatale (CPN) et les accouchements assistés;
- Faire bénéficier tous les élèves des 77 écoles du département de Mirriah des cantines, des Jardins Potagers Scolaires et des cours en Communication pour un Changement de Comportement;
- Identifier 8.000 ménages vulnérables dans le département de Mirriah pour les jardins communautaires.

L'objectif de la présente évaluation finale est i) d'apprécier le niveau de mise en œuvre des activités prévues et du niveau d'atteinte des résultats de développement escomptés; et ii) de rendre compte des enseignements et bonnes pratiques tirés de l'exécution du programme. Pour ce faire, la démarche méthodologique utilisée par l'équipe de consultants est participative, itérative, descriptive et analytique. Elle associe toutes les parties prenantes au programme (acteurs d'exécution du programme, partenaires et groupes cibles bénéficiaires) et les personnes ressources. Le souci majeur est de faire correspondre les méthodes et techniques de collecte et d'analyse des données aux besoins spécifiques d'information, aux questions énoncées dans les TdR, à la disponibilité des ressources et aux priorités des acteurs. Dans ce cadre, une attention particulière est accordée aux voix, opinions et informations fournies par les groupes cibles du programme conjoint Enfance, Nutrition et Sécurité alimentaire (MDG-F).

Il ressort de l'évaluation qu'en termes de niveau de réalisation des activités prévues par agence, la FAO, l'OMS, l'UNFPA et le PAM se trouvent chacune à 100% de réalisation en fin de programme. Par contre, l'Unicef qui a au total 29 activités à mener (soit 58% de la totalité des activités du programme) se trouve à la fin du programme à un pourcentage de réalisation de 76%. Toutes les agences d'exécution sont restées dans la limite du budget alloué pour la mise en œuvre de leurs activités respectives et le pourcentage global de consommation budgétaire est de 98,06%.

En termes de principaux groupes cibles atteints,

- 52.558 femmes enceintes du département de Mirriah ont bénéficié de la Consultation Prénatale (CPN) dont 8.491 ont eu un accouchement assisté ;



- 8.000 ménages vulnérables dans le département de Mirriah sont identifiés pour les jardins communautaires ;
- 44 écoles ont bénéficié de cantines (et parfois de cuisine, de magasin, de réfectoire en plus), 22 écoles ont installé des JPS et 65 écoles ont pu bénéficier des cours en Communication pour un Changement de Comportement.

L'atteinte de la quatrième cible n'a pas pu être appréciée faute de conduite d'enquête pour la mesure des résultats.

Des changements positifs et de bonnes pratiques ont été enregistrés suite à l'exécution du programme. Il s'agit notamment de:

- L'amélioration de la qualité de vie des populations: (utilisation de services sociaux de base, adoption de PFE, utilisation des produits (légumes des JPS et JPC) ;
- L'accessibilité et l'assiduité accrues au niveau des écoles par les filles notamment ;
- L'accroissement de la connaissance des femmes sur les méthodes contraceptives ;
- La diversification des sources de revenus à l'école et au sein des ménages;
- L'introduction des cours de nutrition dans les curricula de formation ;
- L'autocontrôle des élèves pour l'hygiène 'Lavage des mains' ;
- L'engouement des parents d'élèves pour la négociation du maintien de leurs filles en particulier à l'école.

Toutefois, quelques faiblesses ont été notées dans la mise en œuvre du programme conjoint. Il s'agit entre autres de :

- faible esprit de synergie d'actions entre les agences d'exécution qui a persisté tout au long de l'exécution du programme ;
- niveau insuffisant de vulgarisation du programme au niveau régional, départemental et communal notamment ;
- l'inexistence de ligne budgétaire pour faciliter une pleine participation de la partie nationale au programme ;
- l'insuffisance de responsabilisation et de leadership de la partie nationale.

En ce qui concerne les enseignements tirés, on peut retenir que:

- La proximité de l'unité de coordination du site d'intervention facilite la mise œuvre et le suivi des activités du programme conjoint ;
- L'adéquation entre les activités au niveau des JPS et la pratique dans l'environnement des enfants renforce leur intégration dans leur réalité socio-culturelle et facilite la vulgarisation de nouvelles technologies apprises;

Pour ce qui est des recommandations, il est souhaitable entre autres:

- De définir, dès la phase de conception du programme, un mécanisme et approche consensuels d'intervention des agences d'exécution ;
- D'accorder, durant les phases de conception, d'exécution et de suivi-évaluation, une attention particulière à la coordination de proximité et à la synergie d'actions dans un tel programme ;
- De poursuivre le financement d'un tel programme conjoint vu sa pertinence et les résultats de développement atteints au niveau des groupes cibles. Cependant, des dispositions nécessaires doivent être prises afin de corriger les fausses notes constatées dans la mise en œuvre de celui-ci;
- De prendre des dispositions nécessaires à l'appréciation de tous les résultats prévus dans le document du programme, notamment dans sa zone d'intervention.

# 1. INTRODUCTION

---

## 1.1 Antécédents

La dégradation continue de la situation mondiale de la pauvreté et du développement humain en général, au cours de ces dernières décennies, n'a pas manqué de susciter des réflexions, en vue d'en juguler l'ampleur. C'est ainsi que l'idée de recours à l'approche innovante des OMD a semblé répondre à ce souci planétaire. Cependant, cette approche a montré certaines limites, au regard de la lenteur observée dans sa mise en œuvre. En effet, dans certains pays, elle n'a pas donné les résultats escomptés et les populations sont plus que jamais confrontées aux mêmes difficultés de survie.

Pour soutenir les efforts en cours, les agences du SNU, toutes alignées derrière l'UNDAF, se sont engagées dans des mesures réformatrices, pour mieux gérer les multiples défis de développement du moment, en adéquation avec les différentes politiques nationales. C'est ainsi que, l'unanimité s'est faite autour d'une stratégie à double composantes, dans le cycle de programmation 2008-2012. Il s'agit de la promotion de la bonne gouvernance et de la réduction de la pauvreté. Ces composantes se rapportent à deux(2) paramètres fondamentaux pour l'atteinte de tous les OMD, qu'il est question d'accélérer. Désormais érigées en grandes priorités, elles doivent faire l'objet d'une attention particulière, de la part de chacune des agences et de toutes, ensemble. Un fonds commun, dénommé « F-OMD », a même été mis en place à cet effet.

Cette volonté manifeste d'œuvrer en synergie pour l'amélioration des conditions d'existence des groupes vulnérables a débouché sur la mise en œuvre de programmes conjoints, à titre pilote, dans certains pays, jugés trop en retard dans l'atteinte des OMD, à l'horizon 2015.

C'est dans ce cadre qu'a été initié le programme conjoint Enfance, Nutrition et Sécurité Alimentaire (MDG-F) au Niger. Celui-ci a la lourde charge de contribuer significativement, avec le concours de plusieurs partenaires, à l'atteinte des objectifs 1, 4 et 5, au titre des OMD.

## 1.2 Objectifs de l'évaluation

Le document du programme conjoint « Enfance, Nutrition et Sécurité Alimentaire » au Niger a prévu une évaluation finale à la fin de la troisième année de sa mise en œuvre, correspondant au 30 juin 2013 en tenant compte de la période de prolongement sans coût (6 mois). L'évaluation finale doit permettre aux parties prenantes de mesurer le niveau d'atteinte des résultats de développement escomptés par le programme et de documenter l'expérience pour de nouvelles interventions dans le domaine de l'enfance, nutrition et sécurité alimentaire. Globalement, il s'agit pour la présente évaluation finale :

- d'évaluer dans quelle mesure le programme conjoint a pleinement mis en œuvre les activités prévues et obtenu les produits (outputs) et réalisations (outcomes) attendus, et mesurer en particulier les résultats de développement;
- de générer un volume conséquent de connaissances basées sur les faits, concernant un ou plusieurs volets du F-OMD, en identifiant les meilleures pratiques et les enseignements tirés qui pourraient servir à d'autres interventions de développement au niveau national (montée en échelle) et international (reproductibilité).

De manière spécifique les objectifs visés par l'évaluation sont : (i) voir dans quelle mesure le programme conjoint a contribué à répondre aux besoins et à résoudre les problèmes

identifiés pendant la phase de conception; (ii) mesurer le degré de mise en œuvre du programme conjoint, son efficacité et la qualité des produits et des réalisations par rapport à ce qui a été prévu initialement ou selon les modifications éventuelles et officielles apportées; (iii) mesurer, dans quelle proportion, le programme conjoint a obtenu les résultats de développement pour la population ciblée, les bénéficiaires et les participants, qu'il s'agisse d'individus, de communautés, d'institutions ou autres; (iv) mesurer la contribution du programme conjoint à la réalisation des objectifs fixés pour ses différents volets d'intervention ainsi qu'à celle des objectifs globaux du F-OMD au niveau local et national (OMD, Déclaration de Paris, principes d'Accra et réforme de l'ONU) et; (v) identifier et documenter les grands enseignements tirés et les bonnes pratiques sur les sujets spécifiques de la fenêtre thématique, les OMD, la Déclaration de Paris, les principes d'Accra et la réforme de l'ONU, dans le but de garantir la durabilité du programme conjoint ou de certaines de ses composantes.

### **1.3 Méthodologie utilisée**

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de ce travail est à la fois participative, itérative, descriptive et analytique. En outre, toutes les parties prenantes au programme (acteurs d'exécution du programme et groupes cibles bénéficiaires) et les personnes ressources y sont associées. Le souci majeur est de faire correspondre les méthodes et techniques de collecte et d'analyse des données aux besoins spécifiques d'information, aux questions énoncées dans les TdR, à la disponibilité des ressources et aux priorités des acteurs. Ce faisant, une attention particulière a été accordée aux voix, opinions et informations fournies par les groupes cibles dudit programme conjoint.

Cette approche vise, à partir de la documentation disponible et des différentes contributions émanant d'acteurs et de parties prenantes au programme (notamment au cours des entretiens, réunions et visites de terrain), à recueillir le maximum d'informations pertinentes de nature à faciliter les analyses. Ces dernières sont focalisées sur les principaux axes et exigences suivants :

- Une bonne logique dans la présentation du rapport, sur la base de faits, constatations, conclusions, enseignements et recommandations pertinentes, réalistes, avec un ordre de priorité et possibilité d'extension à d'autres domaines, aux problèmes ou questions importants posés ;
- La bonne compréhension du rapport, indépendant, à présenter le plus simplement et clairement possible et dont les arguments sont tous fondés sur des éléments de preuve notoire ;
- Une technique d'approche des acteurs, favorable à un niveau acceptable de leur participation à l'évaluation.

Il est à noter que les analyses mettent l'accent sur les paramètres essentiels du programme, notamment:

- ses objectifs, son modèle logique, sa stratégie de mise en œuvre et les hypothèses clefs ;
- la prise en compte des aspects de cohérence, de pertinence, d'efficacité, d'appropriation/leadership, de durabilité et de responsabilité/gouvernance ;
- la chaîne des résultats escomptés et l'impact attendu, incluant les progrès vers les réalisations, les écarts ;
- l'importance, la portée et l'envergure de son caractère conjoint ;
- les groupes cibles bénéficiaires et les parties prenantes ;

- la valeur ajoutée d'autres projets/initiatives en cours à Mirriah, en termes de potentialité au programme conjoint MDG-F ;
- les aspects financiers et budgétaires ;
- les apports et rôles des parties prenantes ;
- la participation de chacun, en termes de valeur ajoutée, d'appropriation, d'efficacité dans l'utilisation des ressources et de leadership ;
- les points de vue/opinions des acteurs d'exécution du programme, des groupes cibles bénéficiaires et des personnes ressources sur les aspects de réussites, d'échecs, de bonnes pratiques, de leçons apprises, de gouvernance, des points d'amélioration, d'appropriation, de durabilité, d'acquis à capitaliser et à partager/mettre à l'échelle ;
- la suite réservée aux conclusions de l'évaluation à mi-parcours ;
- la nuance en termes d'atteinte des résultats avant et après l'évaluation à mi-parcours ;
- les niveaux de la coopération entre les agences regroupées au sein de ce programme conjoint, aux fins d'apprécier la synergie générée durant sa mise en œuvre.

C'est ainsi que la compilation des données s'est faite dans une combinaison de méthodes et de techniques permettant de répondre aux besoins spécifiques d'information relatifs aux objectifs global et spécifiques y assignés. Au plan strictement technique, elle s'est déroulée en plusieurs phases, comme suit :

a) Une *phase préliminaire* ayant permis l'appropriation des Termes de Références (TdR: voir annexe 1) de la mission par les consultants, soutenue d'échanges sur le contenu, pour une compréhension harmonisée. Cette phase a aussi connu l'organisation d'une séance de briefing avec commanditaires de l'étude, pour une maîtrise du contexte d'élaboration et de la mise en œuvre du programme conjoint MDG-F. La séance a également permis de recueillir les attentes véritables vis-à-vis de l'évaluation finale. Il s'agit, entre autres, de l'expression du point de vue des acteurs impliqués sur la mise en œuvre et les résultats atteints par le programme conjoint, les enseignements tirés, les points d'amélioration, les aspects d'appropriation et de durabilité, les acquis à capitaliser et à mettre à l'échelle. Au cours de cette séance, le point sur la documentation utile et disponible a été fait. Aussitôt après cette séance, les consultants se sont attelés à l'élaboration du programme de déroulement de la mission, avec le concours des principaux partenaires du programme. La durée totale de la mission d'évaluation finale est de six (6) semaines, réparties entre Niamey, Zinder et Mirriah, allant du 14 Juin 2013 au 26 Juillet 2013.

b) La *phase de documentation* quant à elle s'est déroulée tout au long de la mission. Elle a permis de passer en revue l'ensemble des documents disponibles sur la question au niveau du SNU, des administrations, tout comme des organes de gestion et de pilotage du programme lui-même, en vue d'une analyse. Il est à noter que cette analyse s'est même intéressée aux autres programmes et projets similaires, pour apprécier les points de jonction et les synergies développées. Ainsi, toute la documentation disponible et accessible a pu servir comme sources d'information pertinentes, permettant d'émettre des jugements fondés. A ce niveau, la préoccupation est plus spécifiquement d'avoir les éléments d'une analyse objective du programme conjoint dans certains de ses aspects majeurs tels que : i) la cohérence, la synergie et la complémentarité dans les interventions des partenaires ; ii) la pertinence, en termes d'alignement du programme conjoint avec les priorités nationales, en vue d'un engagement effectif des institutions gouvernementales, d'un côté, et d'accroître le potentiel de replicabilité et de durabilité au niveau national et local, de l'autre ; iii) l'efficacité en vue de prendre en compte l'aspect multidimensionnel des interventions qui nécessite une bonne planification et coordination des activités des partenaires impliqués dans la mise en œuvre du programme et une fluide communication entre eux ; iv) l'efficacité

en recherchant l'intégration du programme conjoint aux programmes nationaux pour plus d'impacts, en s'assurant de l'existence de stratégies de plaidoyer conjointes. Dans ce cadre, la gestion axée sur les résultats constitue un aspect important; v) l'appropriation et le leadership au niveau national, régional et local du processus et des résultats atteints par le programme. L'un des aspects importants à ce niveau est la capacité des acteurs nationaux, régionaux et locaux à prendre part à la prise de décision sur l'allocation des ressources et à accéder aux données financières actualisées relatives à l'exécution du programme conjoint. Vi) le développement de capacités et la durabilité des résultats de développement tout en considérant les aspects de développement de capacités comme facteurs de changement. De ce fait, la capacité des partenaires (du SNU et nationaux) d'exécution du programme doit être appréciée par rapport aux résultats attendus ; et enfin vii) la responsabilité par le mécanisme de gouvernance qui promeut une plateforme pour le partage d'information, l'engagement, la coordination et le dialogue.

Enfin, cette phase a été sanctionnée par des aide-mémoires conçus et élaborés sur la base des préoccupations posées (voir annexe 2), en vue de la recherche d'informations complémentaires sur le terrain. Ces outils sont essentiellement orientés vers les points de vue des acteurs sur les aspects de réussites, d'échecs, de bonnes pratiques, de leçons apprises, de gouvernance, d'amélioration, d'appropriation, de durabilité, d'acquis à capitaliser et à partager/mettre à l'échelle.

c) La *phase de collecte de données durant laquelle*, outre la revue documentaire (données secondaires), les consultants ont eu recours à des entretiens, des visites de terrain et des enquêtes, pour recueillir des données primaires pertinentes pour l'évaluation finale. Ces dernières reposent sur les observations et les acteurs du terrain, dont les voix, les opinions et les informations données doivent être prises en compte. Les acteurs clefs impliqués dans cette phase sont :

#### au niveau national

- Comité Directeur National(CDN) ;
- Coordonnateur Résident du SNU ;
- Représentant du Gouvernement du Niger ;
- Représentant de la coopération espagnole ;
- Comité Technique de Pilotage (CTP) ;
- Point focal de chaque agence des Nations Unies impliqués dans la mise en œuvre du programme conjoint MDG-F: PAM, FAO, UNICEF, OMS et FNUAP;
- Institutions étatiques: Ministère de la santé publique, Ministère de l'éducation nationale, Ministère du développement agricole, Ministère de l'aménagement du territoire et du développement communautaire, Cabinet du Premier Ministre, à travers la cellule crises alimentaires.

#### au niveau régional et départemental:

- Direction régionale de la santé publique;
- Direction régionale du Plan, du Développement régional et Aménagement de territoire ;
- Direction régionale de l'Éducation ;
- Direction régionale de l'Agriculture ;
- Les points focaux au niveau régional des agences du SNU : Unicef, PAM, FAO, UNFPA, OCHA ;
- ONG participantes: (GAGE, Aide et Action et CRAC-GRN, BEFEN, GOAL, etc..) ;
- Unité de Coordination du Programme (UCP) (au niveau du gouvernement de Zinder) ;
- Gouverneur de Zinder ;
- Cadre de concertation de la région de Zinder ;
- Cadre de Coordination, de Programmation et de Suivi Conjoint des Partenaires (CCPSCP)

- chargé de la supervision générale du Programme ;
- Représentants des agences de SNU impliqués dans MDG-F et présents à Zinder/Mirriah ;
- Responsables de projets/initiatives en cours à Mirriah (Exemple : Projet Adolescentes du PAM, volet nutrition et assainissement de GOAL, Prise en charge de la malnutrition aiguë de BEFEN) qui peuvent servir de potentialité au programme conjoint MDG-F ;
- Cadre de concertation du département de Mirriah présidé par le préfet ;
- Direction départementale de la santé de Mirriah et les Centres de santé intégrés ;
- Direction départementale de l'agriculture ;
- Inspection de l'enseignement de base ;
- ONG ;
- Groupes cibles bénéficiaires (COGES, APE, AME, élèves, femmes enceintes et allaitantes, écoles, ménages vulnérables, producteurs/maraichers).

Une démarche innovatrice, développée au cours de cette étape, est le partage des outils par e-mail avec les acteurs d'exécution du programme, y compris les ONG associées, en vue de leur remplissage. Les aide-mémoires sont échangés avec différents répondants d'une même agence ou institution étatique pour la triangulation des informations. En outre, des entretiens parallèles semi-structurés sont organisés avec les mêmes acteurs, pour approfondir les échanges sur des aspects aussi divers que les bonnes pratiques, les leçons tirées, la synergie, les acquis à capitaliser et à répliquer, l'appropriation/leadership, la responsabilité/gouvernance. Des séances de « Skype » ont aussi eu lieu pour échanger avec les personnes ressources impliquées dans la problématique du programme conjoint au niveau du siège de PNUD, afin de recueillir leurs préoccupations par rapport à la présente évaluation finale. Ces échanges se sont également intéressés aux responsables de projets/initiatives similaires en cours à Mirriah, en vue d'identifier en quoi ces projets/initiatives peuvent constituer une valeur ajoutée au programme conjoint MDG-F. Lors de visites sur les divers sites d'intervention du programme conjoint (jardins potagers scolaires, jardins potagers communautaires, les CSI, l'unité de production 'Misola'), les entretiens avec les bénéficiaires en particulier, sont complétés par des observations de l'état des réalisations trouvées. Le choix des sites visités est fait de façon participative lors d'une séance de travail entre les acteurs d'exécution du programme conjoint et les ONG associées (GAGE, Aide-action, CRAC-GRN) auxquelles se sont ajoutées BEFEN et GOAL. Ce choix s'est effectué sur la base de critères comme :

- sites où il y a la présence d'un maximum d'agences du SNU travaillant en synergie ;
- site sur lesquels le travail en synergie des agences du SNU n'a pas été une réussite;
- sites sur lesquels l'agence du SNU intervient seule.
- sites de projets constituant une potentialité pour le programme conjoint MDG-F.

Le tableau 1 ci-dessous présente les différents sites visités sur le terrain.

**Tableau 1 : Sites visités sur le terrain**

Type de structure	Département	Commune	Sites
CIS, JPS, JPC et DBC (interventions intégrées)	Mirriah	Mirriah	JPS et infrastructures (Falki karama, Fotoro haussa, Fotoro Bougage) et CSI Gouna Unité de production 'Misola'
CIS, JPS, JPC et DBC (interventions partiellement intégrées)		Koleram et Zermou	JPS Garin Galadima, CSI Koleram, JPC Garin Yawale, CSI Zermou
CIS, JPS, JPC et DBC (interventions isolées)	Damagaram Takaya	DTK	JPS et JPC Daganou et CSI DTK (Sites non visités pour raison

			d'inaccessibilité)
Sites de potentialité	Mirriah	Mirriah	Site de Goal et BEFEN

d) Les phases de traitement et d'analyse des données, de restitution et d'élaboration des rapports (initial, provisoire et final) se sont surtout déroulées en interne aux consultants. Ils se concertent régulièrement, afin d'échanger les informations et points de vue, sur toutes les préoccupations de la mission. Les deux(2) séances de restitution prévues au cours de la mission (dont la première a eu lieu le mercredi 17 juillet 2013 à Zinder et la seconde le jeudi 25 juillet à Niamey), ont pour objectif de partager à chaud les premières conclusions de l'évaluation finale, afin de recueillir l'appréciation des acteurs, en termes d'enrichissement et de validation.

#### 1.4 Contraintes

Sur le plan de l'organisation, aucune difficulté majeure n'est à signaler. Les consultants ont été mis dans les meilleures conditions aussi bien à Niamey, à Zinder qu'à Mirriah. Nous profitons pour remercier les agences du SNU, parties prenantes au programme conjoint, les autorités nigériennes et tous les autres partenaires.

Les contraintes rencontrées dans la conduite de l'étude ont notamment trait :

- aux difficultés de prises de rendez-vous et de rencontres avec certaines agences et institutions étatiques à Niamey notamment;
- aux difficultés d'accès aux informations au niveau de quelques agences et directions sectorielles qui n'ont pas rempli et retourné les outils de collecte de données ;
- à l'inaccessibilité à certaines localités sur le terrain à cause de la saison d'hivernale. Des ajustements ont été opérés en faveur de localités plus accessibles.

#### 1.5 Description de l'intervention

Le programme conjoint Enfance, Nutrition et Sécurité alimentaire est une des réponses du gouvernement du Niger et de ses partenaires internationaux au souci majeur de sécurité alimentaire et nutritionnelle au sein de certaines catégories sociales vulnérables (enfants, femmes enceintes et/ou allaitantes...), plus particulièrement dans le département de Mirriah. Il tient son nom de la mise en commun de certaines agences du SNU (la FAO, l'OMS, le PAM, l'UNFPA et l'UNICEF) en collaboration avec les institutions gouvernementales, pour son élaboration et son exécution. Du côté de la partie nationale, il y a le ministère de l'aménagement du territoire et du développement communautaire, le ministère du développement agricole, le ministère de l'éducation nationale, le ministère de la santé publique et le cabinet du Premier Ministre, à travers la Cellule Crises Alimentaires (CCA). De même, des ONG, spécialisées dans son domaine d'intervention, ont servi d'interfaces tout au long de sa mise en œuvre.

Prévu pour une durée de trois (3) années, le programme conjoint a du bénéficier d'une rallonge de six (6) mois supplémentaires, pour compenser les perturbations enregistrées (instabilité politique, retard dans la mise en place de l'unité de coordination du programme) lors de son exécution et lui permettre, ce faisant, d'atteindre pleinement les résultats escomptés. Il est aligné sur les priorités nationales à savoir : la stratégie de développement accélérée et de réduction de la pauvreté, l'initiative 3N, le plan National d'Action pour la Nutrition 2007-2015, la politique nationale en matière d'alimentation et de nutrition, le plan de Développement Sanitaire (PDS) 2011 – 2015, et le programme décennal de développement de l'éducation au Niger (PDDE).

Le programme est censé directement contribuer aux effets UNDAF suivants : (i) d'ici 2013, les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion

durable de leurs ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenu ; (ii) d'ici 2013, les populations vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité et participent à la maîtrise de la croissance démographique. Afin d'atteindre ces résultats, il s'est essentiellement appuyé sur : (i) un dispositif de prévention de la malnutrition prenant en charge la mère et l'enfant ; (ii) une communication pour un changement de comportement afin d'adresser les causes sous-jacentes de la malnutrition ; (iii) un renforcement des capacités de gestion des programmes de nutrition et de sécurité alimentaire ; (iv) une sécurisation alimentaire des populations vulnérables particulièrement les jeunes enfants scolarisés, et enfin, (v) un plaidoyer pour la prise en compte de la nutrition et de la sécurité alimentaire dans les priorités. Les interventions prévues dans le cadre du programme visent à appuyer et renforcer celles décrites dans la politique nationale d'alimentation et de nutrition et son plan d'action. In fine, le programme conjoint contribuera à atteindre les OMD 1, 4 et 5 visant respectivement la lutte contre la faim, la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle.

Les principaux groupes cibles à toucher par le programme conjoint Enfance, Nutrition et sécurité alimentaire sont : 151.340 enfants de 0-5 ans du département de Mirriah pour les activités de promotion des pratiques familiales essentielles ; environ 49.000 femmes enceintes et allaitantes pour la Consultation Périnatale (CPN) et les accouchements assistés dans le département de Mirriah ; tous les élèves des 77 écoles bénéficiant des cantines, des jardins potagers scolaires et des cours en communication pour un changement de comportement et 8.000 ménages vulnérables identifiés dans le département de Mirriah pour les jardins communautaires.

La gestion et la coordination du programme sont assurées par trois structures : un (1) Comité Directeur National (CDN), un (1) Comité Technique de Pilotage (CTP) et une (1) Unité de Coordination du Programme (UCP). Le programme est financé par le Gouvernement Espagnol à hauteur de 4 millions USD. Les coûts directs sont estimés à USD 3.738.317 et les coûts indirects (SNU 7%): USD 261.683. Le fonds est mis à disposition des cinq agences d'exécution par l'Agent administratif (PNUD) et sous la responsabilité du bureau Multi-Donor Trust Fund (MDTF). Selon les modalités du programme conjoint, la gestion des fonds est faite de façon parallèle. Chaque agence d'exécution est responsable de la gestion des fonds qui sont utilisés pour les activités prévues dans les Plans de Travail annuels du Programme Conjoint.

Le mécanisme de suivi évaluation prévu pour ce programme est basé sur : (i) un suivi conjoint semestriel et des missions régulières de l'unité de gestion ; (ii) des revues annuelles intégrées dans celles de l'UNDAF qui permettent d'apporter des réponses correctrices à l'exécution du programme et une évaluation finale à la fin du programme.

## **1.6 Contexte social, politique, économique, institutionnel**

Le Niger est un pays tout autant sahélien qu'enclavé de l'Afrique de l'ouest, avec une superficie de 1.267.000 km<sup>2</sup>, dont les trois-quarts sont désertiques. Il est entouré par 7 pays : à l'Est le Tchad, à l'Ouest, le Burkina Faso et le Mali, au Nord, l'Algérie et la Libye et au Sud, le Bénin et le Nigéria. Au plan économique, outre l'exploitation de ses principales ressources minières qui sont l'uranium et le pétrole, le Niger est un pays à vocation agropastorale. Sur une population totale estimée à 17.129.076 en 2013<sup>1</sup>, évoluant au taux de croissance de 3,9 ; environ 14 millions (soit 82% de la population) vit en zone rurale et pratique l'agriculture et l'élevage, comme principales activités. Malgré cela, le pays subit une insécurité alimentaire presque chronique résultant, entre autres, d'une forte demande de produits alimentaires liée au taux de croissance démographique. C'est ainsi que l'Etat

---

<sup>1</sup> INS, Résultat Provisoires, 4<sup>ème</sup> RGP/H, 2012



importe moyennement environ 250.000 tonnes de céréales par an, pour répondre aux besoins des ménages urbains et ruraux. L'année 2012 bat le record avec une importation de 446.541 tonnes de céréales (INS, 2013).

Le territoire du Niger est administrativement subdivisé en huit (8) régions dont celle de Zinder, qui a une population de 3.556.239 (dont 1.770.045 hommes et 1.786.194 femmes), représentant 20,7 % de la population nigérienne, avec un taux d'accroissement de 4,7 (4<sup>ème</sup> RGP/H, 2012). Il ressort de ces données que le sexe féminin domine légèrement cette population régionale. Les indicateurs de santé<sup>2</sup> révèlent, quant à eux, une situation alarmante pour Zinder et pour preuve: a) les naissances assistées par des professionnels au niveau de Zinder sont de 20,1%, soit le plus bas taux au Niger, sachant que le meilleur pourcentage enregistré est de 86,8%. Il en est de même pour les naissances ayant lieu dans les établissements sanitaires, estimées à 19,9%, qui est le plus bas taux au Niger, contre un meilleur taux national de 86,3%. b) en outre, les enfants ayant un carnet de vaccination après leur naissance, représentent 52,8% des naissances, pour 78,9% dans certaines régions du pays. Ces indicateurs reflètent le taux de couverture sanitaire (36,4%), le nombre d'hbts par médecin (48.589), le nombre d'hbts par infirmier (3.779) et celui de femmes en âge de procréer par sage-femme (4.489), officiellement arrêtés pour la région.

Les problèmes de malnutrition aussi se posent avec intensité au niveau de la région de Zinder, avec un effectif de femmes et d'enfants malnutris de 1.018, soit le plus élevé au niveau du pays, alors que dans certaines régions du pays, cet effectif n'est que de 74, sur un total national de 5.480. Pour les femmes atteintes d'anémie, elles étaient au nombre de 823 (soit 16,2% du total national), sachant que le plus bas taux enregistré au Niger est de 97. Cet effectif est de 864 chez les enfants, pour un effectif national de 4.965 (soit 17,4% du total national).

L'ancien département de Mirriah, incluant, jusqu'à une date récente, les actuelles circonscriptions administratives de Takeita et de Damagaram Takaya, ciblé par le programme conjoint, est l'entité de la région de Zinder la plus marquée par ces défis. A l'instar des autres localités du pays, Mirriah se trouve confronté à une multitude de contraintes d'ordre naturel, économique et social. Elles se résument globalement à :i) la sécheresse en progression continue et les aléas climatiques ; ii) la forte croissance démographique ;iii) une situation économique marquée par la pauvreté généralisée.;iv) un environnement socio politique et institutionnel peu stable, donc non favorable à la mise en œuvre des grands programmes, prévus pour les relever.

L'ancien Mirriah (avec Takeita et Damagaram Takaya), selon les résultats provisoires du RGP de 2012, compte une population totale de 996.167 hbts (dont 500.828 femmes et 495.339 hommes). Ce chiffre représente 28% de la population totale de la région de Zinder, avec un taux brut de scolarisation de 22,0 pour les filles contre 27,6 pour les garçons en 2012<sup>3</sup>. Le taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen, qui était de 3,0 entre 1988 et 2001, a été réajusté à 4,7 de 2001 à 2012, contre respectivement 3,3 à 3,9 pour l'ensemble du pays. Il faut noter qu'au niveau de chacun de nouveaux départements nés de l'éclatement de l'ancien département de Mirriah (départements de Mirriah, Damagaram Takaya et Takeita), ce taux d'accroissement actuellement est de 4,7 donc le plus haut enregistré au Niger.

Il est normal, dans ces conditions telles que révélées par les indicateurs, que la situation sanitaire, alimentaire et nutritionnelle des populations se trouve au centre des préoccupations, notamment dans des zones comme Mirriah, dont les signaux socio-économiques interpellent tout le monde. En effet, il ressort de récents travaux des services

---

<sup>2</sup> INS-Niger « Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples du Niger, EDSN-MICS-IV, 2012 »

Rapport Préliminaire

<sup>3</sup> Zinder en chiffres, Edition 2012, DR/INS/ZINDER

techniques départementaux<sup>4</sup> que la campagne agro-sylvo-pastorale 2012 dans l'actuel Département de Mirriah a enregistré un excédent céréalier estimé à 6.623 tonnes. Cependant, ce département a déclaré 51 villages déficitaires, au programme d'urgence 2012. Ce déficit céréalier a été observé dans 5 zones de Mirriah, finalement classées comme vulnérables. Ainsi, sur une population totale estimée à 360.078 hbts, les 51.096 (soit 14,20% de la population) sont touchés et n'attendent leur survie que des programmes d'urgence. Il s'agit ici, d'une situation également valable pour les autres départements.

La gravité de cette situation a amené, les partenaires en place (ANSP, GAGE, PAM, KARKARA, WORLD VISION), avec le concours des agences onusiennes spécialisées, à appuyer, comme de tradition, les enfants malnutris dans les districts sanitaires. Les interventions se sont déroulées à travers les CRENAM, les CRENAS et les CRENI. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2013, 40.279 cas de malnutrition ont été pris en charge, sur une population d'enfants (de moins de 5 ans) estimée à 253.327 pour Mirriah, Takeita et DTK.

De leur côté, les populations, pour diversifier leurs sources de revenus (hors agriculture) s'adonnent aux activités comme : 1) le petit commerce, 2) l'artisanat, 3) l'exode rural, 4) le travail salarié (dont le Cash For Work), 5) la vente de bois et de foin pour animaux, 6) l'embouche et 7) l'exploitation des sous produits forestiers. Aussi, l'apport des cultures irriguées dans l'amélioration de leurs conditions de vie a été significatif depuis le démarrage du programme conjoint, avec la multiplication des JPS, JPC. En effet, durant l'année 2013, on ne note aucun mouvement des populations, pour fait d'insécurité alimentaire. Au contraire, avec l'insécurité grandissante qui règne dans le nord du Nigeria on a assisté au retour précipité de certains exodants.

A tout cela, se rajoutent les situations successives d'insécurité alimentaire (avec leur cortège de problèmes de santé, généralement traduits par la malnutrition chez les enfants) observées au Niger. Elles ont été à la base de réflexions conjointes des organismes nationaux et internationaux, sur une redéfinition de leurs rôles et la nécessité de mise en place d'un mécanisme tout à la fois efficace et durable de satisfaction des besoins élémentaires des populations, et ce, dans la synergie et la complémentarité.

D'ores et déjà, tous les grands programmes en vigueur (OMD, PDES, I3N, PDS, PDE...), sont unanimes sur l'accélération de la croissance, par le renforcement nécessaire voire prioritaire de la sécurité alimentaire, devant servir de base aux autres initiatives de développement socio économique dans son ensemble. C'est ainsi que des messages forts ont été lancés sur cette préoccupation fondamentale, sous forme de recommandations à mettre rapidement en œuvre, en vue d'un meilleur accès pour tous aux produits alimentaires et nutritionnels au Niger.

En réaction à ces messages, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Gouvernement de l'Espagne ont conclu, depuis décembre 2006, un important accord de partenariat pour un montant de 528 millions d'euros, ayant pour objet de contribuer aux progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ainsi que d'autres objectifs de développement au Niger. Le 24 septembre 2008, l'Espagne a annoncé l'allocation de 90 millions d'euros, en vue du lancement d'un programme novateur sur volet thématique relatif à l'enfance et à la nutrition, sous la supervision du Fonds pour la réalisation des OMD (F-OMD). Ce dernier opère par l'entremise des Nations Unies au niveau de chaque pays et promeut une cohérence et une efficacité accrues des interventions de développement par la collaboration entre les agences des Nations Unies. Il intervient selon une modalité de programmes conjoints.

---

<sup>4</sup> DRA, Rapport de Synthèse, SAP, Mirriah, Mai 2013

Démarré en janvier 2010, le programme conjoint Enfance, Nutrition et Sécurité alimentaire est mis en œuvre au niveau du département de Mirriah (Région de Zinder), pour une durée de trois(3) ans. Cette durée d'exécution a rencontré de graves instabilités socio politiques nationales, parmi lesquels on peut retenir l'avènement de la transition et les urgences alimentaires de ces dernières années. Il a pu bénéficier, compte tenu de ces circonstances, d'une extension sans coût de six (6) mois et prend fin en juin 2013. Il y a lieu de noter qu'en janvier/février 2012, ce programme a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours, dont les conclusions ont apporté quelques changement positifs dans la poursuite du programme.

## 2. NIVEAUX D'ANALYSE

---

### 2.1 Conception/Pertinence

La conception du programme conjoint Enfance, Nutrition et Sécurité Alimentaire (MDG-F) a connu un long et fastidieux processus, prenant en compte les préoccupations multidimensionnelles des acteurs impliqués. Ceci présente l'avantage de s'assurer de la participation effective de tous les acteurs concernés par le programme. Ces derniers doivent collaborer sous l'animation d'un coordonnateur de programme sur la base d'une planification participative bien définie avec une grande fluidité dans la communication. La pertinence du programme conjoint est examinée en termes de son alignement sur les préoccupations de la population et, les priorités nationales et internationales en vue d'un engagement effectif des bénéficiaires et participants à sa mise en œuvre. Ce faisant, le potentiel de replicabilité et de durabilité au niveau national et local aura de meilleures chances d'aboutir. Cette pertinence est particulièrement analysée par rapport aux OMD, aux effets de l'UNDAF, aux déclarations de Paris et principes d'Accra. En effet, les objectifs du programme conjoint MDG-F sont en harmonie avec les besoins des populations de la zone du projet, confrontées presque chaque année à des crises récurrentes sur le plan alimentaire et nutritionnel. Pour cause, on retient, entre autres, la grande dépendance de l'agriculture nationale de la pluviométrie et la difficulté des producteurs à accéder aux intrants de qualité. L'insécurité alimentaire à laquelle la population de la zone d'intervention du programme est confrontée est souvent accompagnée de problèmes de la malnutrition sous toutes ses formes. Cette malnutrition touche une bonne partie des enfants à bas âge et freinant ainsi le développement du capital humain au niveau local. Les objectifs du MDG-F visent à réduire la vulnérabilité des populations aux crises alimentaires récurrentes en renforçant leurs moyens d'existence et leurs capacités techniques. De plus, ils sont en cohérence avec la SDRP notamment au niveau de son axe stratégique 2 : L'accès équitable à des services sociaux de qualité et 4 : La réduction des inégalités et le renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables. De même, ils sont en harmonie avec le Plan de Développement Sanitaire, la stratégie des 3N, et le Plan de Développement de l'Education, tous consolidés à travers le Plan de Développement Economique et Social (PDES).

En effet, l'économie nationale repose largement sur le secteur rural. Ainsi, les politiques de développement du pays visent essentiellement les deux (2) objectifs principaux suivants : combattre la faim et la malnutrition, et assurer une meilleure relance de l'économie dans son ensemble. Il va sans dire le volet <<santé>> demeure la pierre angulaire de la démarche, car la corrélation est forte entre développement économique d'une nation et la bonne santé de sa population. Par ailleurs, l'expérience a toujours démontré que l'aide atteint un maximum d'efficacité lorsqu'elle vient appuyer une approche du développement que le pays lui-même s'est appropriée. Le programme conjoint fait partie de ceux initiés pour renforcer la politique nationale, en ce qu'il complète, développe et renforce les programmes étatiques existants. En outre, la grande implication des acteurs nationaux qu'il consacre, qu'il s'agisse du gouvernement ou de la société civile, a davantage aidé à leur mobilisation et leur auto-responsabilisation vis-à-vis du programme. Il en ressort donc que ce programme a été d'une pertinence évidente, en rapport avec les priorités nationales.

Cette pertinence a également un fondement international, quand on sait que l'un des objectifs du programme conjoint <<Enfance, Nutrition et Sécurité Alimentaire>> est la contribution à l'atteinte des OMD 1 : éliminer l'extrême pauvreté et la faim ; 4 : réduire la mortalité infantile et 5 : améliorer la santé maternelle. A la lumière de tous ces arguments,

la pertinence de la conception du programme ne fait donc l'ombre d'aucun doute par rapport i) aux attentes de la population, ii) aux priorités nationales (la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; la maîtrise de la croissance démographique ; la réduction de la mortalité infantile et maternelle) iii) et à l'accélération dans l'atteinte des OMD, qui est un défi mondial. La mission d'évaluation finale a pu apprécier le niveau de cette pertinence sur le terrain. Il en est de même pour les deux effets de UNDAF recherchés à travers ce programme à savoir : i) d'ici 2013, les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient les sources de revenus et ii) d'ici 2013, les populations vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité et participent à la maîtrise de la croissance démographique. Le tableau 2 en annexe 3, montre les liens entre les résultats du programme conjoint et ceux des priorités nationales et internationales.

Le programme a aussi servi de cadre de collaboration aux agences du SNU au Niger chacune selon sa vocation et ses avantages comparatifs. Il a en outre permis de voir concrètement jusqu'à quel niveau ces agences peuvent travailler ensemble en associant les ONG, les administrations centrales et les directions régionales et départementales. Les interventions du programme ont permis aux agences du SNU de disposer, non seulement de ressources adéquates, mais surtout de jouer un rôle clé dans la mise en œuvre du programme, sur la base de leurs domaines de compétences respectifs et de leurs mandats. Cependant, la grande marge d'autonomie (financière et technique) laissée à chacun des intervenants du programme n'a pas positivement joué en faveur du but principal recherché. En effet, l'unité dans l'action n'a pas été mise à l'avant entre acteurs. De plus, l'approche programmatique développée a souffert d'un certain nombre d'insuffisances comme : i) : la faiblesse de précision sur le modèle de mise en œuvre des activités par les agences sur les sites; ii) l'insuffisance de précision sur l'établissement des liens devant régir les agences entre-elles pour l'atteinte des résultats.

## **2.2 Processus / Efficacité, Appropriation**

Les exigences d'efficience, d'efficacité et d'appropriation/leadership, commande une mise en œuvre et la gestion conjointes du programme. Chaque partenaire doit accomplir sa mission conformément à son domaine d'expertise, à son mandat et à ses expériences et avantages comparatifs. Il s'agit de répondre efficacement et de façon holistique aux problèmes de la malnutrition et d'insécurité alimentaire des populations les plus vulnérables. En effet, le souci d'efficience voudrait qu'on prenne en compte la multi dimensionnalité des interventions à travers une bonne planification et coordination efficace des activités des partenaires impliqués dans la mise en œuvre du programme. De même, le système d'information doit reposer sur un mécanisme de communication suffisamment fluide entre eux. En outre, l'efficacité se réfère à l'intégration du programme conjoint aux plans nationaux pour plus d'impacts, en s'assurant de l'existence de stratégies de plaidoyer conjointes. Dans cette optique, la gestion axée sur les résultats constitue un aspect important. L'appropriation et le leadership se résument à la capacité des acteurs nationaux, régionaux et locaux à prendre part à la prise de décision sur l'allocation des ressources et à accéder aux données financières actualisées relativement à l'exécution du programme conjoint. Partant de ce qui précède, on s'aperçoit que la contribution en termes d'avantages comparatifs des agences du SNU et le dispositif organisationnel et institutionnel mis en place ont abouti aux résultats de développement fort appréciés ci-dessous présentés en dépit de quelques faiblesses et insuffisances notées dans l'exécution du programme. Ainsi, au plan pratique on peut souligner ce qui suit:

### ***Au niveau national***

*Le Comité Directeur National (CDN)*, composé du Coordonnateur Résident du SNU, du représentant du Gouvernement et du représentant du Gouvernement espagnol. Il a pour rôle de superviser et donner une orientation stratégique au programme. En outre, il a entre autres, les responsabilités suivantes :

- l'élaboration et l'adoption des termes de référence et des règles de procédure du CDN et/ou leur modification si nécessaire ;
- l'approbation du document de Programme Conjoint et sa soumission au MDG-F ;
- la création de synergies et la recherche de consensus sur des projets et des programmes similaires issus d'autres partenaires techniques et financiers ;

Il est à noter dans les faits que la dernière attribution est faiblement observée sur le terrain pour diverses raisons dont certaines résident même dans le dispositif de gestion du programme. On peut citer entre autres le maintien de l'identité de chaque agence d'exécution qui assume l'entière responsabilité des fonds qui lui sont versés et peut décider des modalités d'exécution ainsi que de la méthode de transfert de fonds à leurs partenaires suivant leurs propres règles. Un tel dispositif ne laisse pas beaucoup d'espace à la définition d'un cadre consensuel de synergie d'actions qui s'impose à toutes les agences au-delà d'une complémentarité.

*Le Comité Technique de pilotage (CTP)*, constitué de représentants des parties prenantes : des points focaux des agences participantes du SNU, des ministères de la Santé publique, de l'Education nationale, du Développement agricole, de l'Aménagement du territoire et du Développement communautaire, et le Cabinet du Premier Ministre, du point focal santé/nutrition de la Coopération Espagnole et des ONG impliquées dans l'exécution. Ce comité veille à la mise en œuvre des interventions conformément au plan d'exécution initial et aux orientations du programme. Il est présidé par l'UNICEF. Il a également en charge la supervision de la cohérence dans la gestion des ressources du programme entre les parties prenantes.

*L'Unité de Coordination du Programme (UCP)* chargée de la gestion et la coordination du programme conjoint. Elle est composée d'un Coordonnateur appuyé par une équipe restreinte. Cette unité devrait bénéficier de l'appui du bureau du Coordonnateur Résident du SNU et du CTP.

Le CDN et le CTP sont en relation avec les autres dispositifs nationaux de concertation existants afin d'assurer l'harmonisation et la cohérence entre le Programme Conjoint et d'autres initiatives de développement dans le même domaine, à travers la participation de certains membres du CTP aux comités nationaux de concertation.

***Au niveau régional***, il est mis en place :

- *Un Comité Technique Régional (CTR)* comprenant les directions sectorielles impliquées dans la mise en œuvre du programme et les ONG participantes. Il s'agit précisément de : Direction régionale de la santé publique, du Plan et de développement régional et Aménagement de territoire, de la Direction régionale de l'Education, de l'Agriculture, ainsi que des représentants d'ONG (GAGE, Aide et Action). Ce comité est présidé par le Secrétaire Général Adjoint (SGA) du Gouvernorat de Zinder.
- *L'Unité de Coordination du Programme (UCP)*: Initialement prévue à Niamey (Cabinet du Premier Ministre), cette unité a été délocalisée à la région de Zinder sur décision du CDN motivée par les raisons suivantes : (i) l'instabilité politique et les crises de tous ordres, (ii) la grande faiblesse du budget alloué à cet effet pour

être pris en compte au Cabinet du Premier Ministère où la domiciliation aurait requis davantage de ressources financières ; (iii) la zone d'intervention du programme se limite à un département dans une région ; (iv) la requête des acteurs régionaux appuyée par l'offre d'un local pour abriter l'UCP. C'est ainsi que la tutelle du programme a été dévolue plutôt au Ministère de la Santé par décision du Premier Ministère.

Cette unité comprend un Coordonnateur de programme (chef de l'unité), un assistant administratif et financier et un chauffeur. Placée sous la supervision administrative de l'UNICEF et la supervision technique du Comité Technique de Pilotage du programme. Les missions de l'UCP consistent entre autres à :

- représenter le programme conjoint au niveau régional ;
- coordonner la mise en oeuvre technique et le suivi administratif du programme en collaboration avec toutes les parties prenantes (structures étatiques, agences du SNU et ONG) ;
- élaborer les rapports périodiques.

L'installation effective de cette unité de coordination du programme au niveau régional courant premier trimestre 2013, a créé une nouvelle dynamique dans la circulation de l'information entre partenaires et la fréquence des concertations. Cependant, aucun changement palpable n'est observé dans le mode de gestion des agences d'exécution qui continuent à travailler comme d'habitude sans une réelle synergie d'actions.

Au niveau départemental, à Mirriah la coordination qui doit être assurée à travers le cadre de concertation départemental sous la présidence des préfets n'est pas suffisamment imprégnée des activités du programme conjoint. Ce déficit d'information peut être dû au mouvement du personnel. Un mécanisme de mise à niveau des nouveaux venus par rapport aux dossiers en cours est le plus souvent inexistant. Il en est de même au niveau communal où la commune est comme une porte d'entrée et le levier du développement local et régional. A ces niveaux communautaires, le soutien des services techniques, ONG ou autres prestataires (GAGE, Aide et Action et CRAC-GRN, BEFEN, GOAL, etc..) et organisations de base (COGES) a été d'un grand atout à l'atteinte de résultats et à l'appropriation du processus. L'appropriation du programme est une préoccupation de chacune des agences et des structures techniques impliquées y compris les groupes bénéficiaires. L'importance de la participation et l'appropriation se justifient par le fait que chaque acteur incarne déjà en lui-même une expertise spécifique utile pour l'atteinte des objectifs du programme. De plus, le programme est conçu sur la base des problèmes déjà identifiés dans les milieux. La mise en oeuvre du programme constitue une porte d'entrée à l'appropriation. Déjà on observe quelques initiatives de développement du terroir par les communautés et de multiples échanges entre elles à partir des expériences du programme. Les relais communautaires par exemple, qui font leur travail au niveau communautaire continueront à la fin du programme la sensibilisation de la population au sein de laquelle ils vivent. Les ouvrages/réalisations au sein des écoles sont appropriés par le ministère de l'éducation et par les COGES de par leur implication dans les jardins scolaires et cantines au bénéfice de l'école. Il y a également l'appropriation des activités menées par la FAO (jardins potagers scolaires) sur le terrain par les autorités administratives. Toutefois, la courte durée du programme et le leadership jusque-là assuré par chaque agence risque de fragiliser l'appropriation par les autorités administratives et coutumières.

### 3. RESULTATS/EFFICACITE

---

#### 3.1 Aspect financier

Pour la mise en œuvre des activités du programme Enfance, Nutrition et Sécurité Alimentaire, les agences d'exécution (Unicef, PAM, OMS, UNFPA, FAO) ont reçu de l'Agent administratif (PNUD) et sous la responsabilité du bureau Multi-Donor Trust Fund (MDTF), le fonds nécessaire selon le budget du programme et leurs plans annuels respectifs. Le montant total du budget initial du programme conjoint s'élève à : USD 4.000.000 dont : FAO USD 366.000, UNICEF USD 2.434.000, UNFPA USD 192.000, OMS USD 88.000 et PAM USD 920.000. Les coûts directs sont estimés à USD 3.738.317 et les coûts indirects (SNU 7%) : USD 261.683. Le budget est entièrement financé par le Gouvernement Espagnol à hauteur de 4 millions USD, par l'entremise du Secrétariat du Fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (F – OMD). Selon les modalités du programme conjoint, la gestion des fonds est faite de façon parallèle. Chaque agence d'exécution est responsable de la gestion des fonds qui sont utilisés pour les activités prévues dans les Plans de Travail annuels du Programme Conjoint. Du point de vue des agences, le fait que chaque agence assume l'entière responsabilité des fonds qui lui sont versés et peut décider des modalités d'exécution ainsi que de la méthode de transfert de fonds à ses partenaires suivant ses propres règles, démontre une certaine efficacité du mécanisme de gestion de fonds par rapport aux résultats de développement obtenus. Dans la pratique, le fonds MDG-F est complété par d'autres ressources financières mobilisées par les agences dans l'exécution des activités. Cela a été un profit pour le programme conjoint dans son fonctionnement. Toutefois, le principe selon lequel le déblocage des fonds est soumis à un seuil d'engagement d'au moins 70 % des fonds précédemment versés aux agences du SNU est perçu comme une contrainte dans le respect du planning des activités. En effet, si le seuil de 70 % n'est pas atteint pour l'intégralité du programme, aucune agence ne percevra de fonds, quelles que soient les dépenses réalisées par chacune des agences. Cette disposition pourrait être considérée comme une responsabilité collective attendue des agences d'exécution appelées à agir comme un seul fournisseur de service 'Delivering as One'. A cet effet, il est attendu entre autres de l'unité de coordination du programme, la canalisation des interventions des différentes agences afin d'assurer une plus grande synergie. Malheureusement, cette fonction n'a pas bien tourné et a porté un coup à l'atteinte du second objectif du programme conjoint : renforcer la cohérence des systèmes des nations unies. Par ailleurs, la disparité de fonds alloués à chaque agence a entraîné pour quelques agences une inadéquation entre les ressources financières disponibles et leur ambition dans la mise en œuvre des activités. En termes d'exécution financière, sur les USD 4.000.000 reçus à la fin du programme (fin Juin 2013), USD 3.922.764 ont été engagés soit 98,06% du budget total. Le tableau 3 suivant présente une répartition du fonds reçu et des dépenses engagées par agence.



**Tableau 3: Répartition du fonds reçu et des dépenses engagées par agence**

Agence	Prévision initiale (USD)	Total engagé (USD)	Niveau de consommation budgétaire	Remarque
<b>FAO</b>	366.000	348.795	95,3%	
<b>OMS</b>	88.000	73.245	83,23%	Données issues du rapport consolidé 2012
<b>PAM</b>	920.000	920.000	100%	
<b>UNFPA</b>	192.000	177.795	92,6%	Données issues du rapport consolidé 2012
<b>UNICEF</b>	2. 434 000	2402929	98,72%	
	4000000	3922764	98,06%	

Source: MDGF\_Monitoring\_Report\_Consolidated report\_14032013  
Résultats d'enquête

Dans l'ensemble, les agences d'exécution sont restées dans la limite du budget alloué pour la mise en œuvre de leurs activités. A l'exception de l'Unicef qui a encore quelques activités à réaliser, les autres agences ont fini les leurs. A l'interne, la procédure de décaissement de fonds est parfois longue et entraîne du coup un retard dans la conduite des activités. Il serait indiqué de mettre en place au niveau de certaines agences, un mécanisme efficace de suivi et de déblocage des fonds à temps afin d'éviter cet état de chose sur le terrain. Au-delà des faiblesses susmentionnées dans l'utilisation des fonds que les agences peuvent facilement corriger, celles-ci ont fait preuve de leur capacité financière suffisante pour faire perdurer les avantages/acquis du programme en considérant leur aptitude dans la mobilisation de ressources externes et leur collaboration avec la partie nationale. A titre d'exemple, les résultats positifs enregistrés par rapport à la mise en place des jardins potagers scolaires, des cantines, des magasins de stockage, des réfectoires et cuisines dotées de foyers améliorés avec cheminée, ont motivé le PAM a initié le programme conjoint à Maradi en partenariat avec les autres agences du SNU qui interviennent dans la région. Tirant leçon du programme MDG-F, il importe de mettre en place un dispositif local et opérationnel impliquant l'APE, l'AME, le COGES, l'administration scolaire voire la mairie pour le suivi et la réfection en cas de détérioration des foyers améliorés.

### 3.2 Mise en œuvre des activités

Pour mieux rendre compte du niveau d'exécution des activités prévues ayant conduit aux résultats de développement obtenus, le cadre logique du programme conjoint a été utilisé comme outil de référence. Dans l'analyse de cette partie du rapport, la démarche de la gestion axée sur les résultats constitue un aspect important. De même, une attention particulière est accordée à la mesure dans laquelle le programme conjoint est intégré aux programmes nationaux pour plus d'impacts et à l'existence de stratégies de plaidoyer conjointes. Le tableau 4 en annexe 4 est conçu afin de présenter les différentes activités menées par agence d'exécution de même que les cibles atteintes par extrants suite à l'exécution du programme conjoint. De plus, le tableau 4 met en exergue la multi dimensionnalité du programme et l'implication des services étatiques (ministères et directions techniques).

Il ressort de l'analyse du tableau 4 une inégale répartition des activités par agence. L'Unicef seule a en charge plus de la moitié (58%) de la totalité des activités du programme conjoint enfance, nutrition et sécurité alimentaire (MDG-F). La FAO, l'OMS et l'UNFPA réunies se sont contentées de seulement 24% des activités. Par conséquent, il est à noter qu'en termes de niveau de réalisation des activités prévues par agence, la FAO, l'OMS, l'UNFPA et le PAM se trouvent chacune à 100% de réalisation en fin de programme, même si la FAO procède encore à la consolidation d'une activité. Par contre, L'Unicef qui totalise 29 activités à mener se trouve à la fin du programme à un pourcentage de réalisation de 76%. Il reste donc à l'Unicef:

- 4 activités à mener. Il s'agit notamment:
  - De la distribution de la vitamine A aux femmes au cours des 45 j suivant l'accouchement et aux enfants. Cette activité n'a aucune chance d'être exécutée même après la fin du programme. En effet, suite aux nouvelles directives de l'OMS sur la supplémentation en vitamine A chez les femmes en post-partum, le ministère de la santé publique du Niger a suspendu l'utilisation de la vitamine A à cette cible à partir du 11 Juin 2013;
  - Du développement de l'introduction commerciale et subventionnée de compléments nutritionnels et leur utilisation avec les aliments de complément. L'activité n'a pu être réalisée à cause de la concentration de l'Unicef sur les activités d'urgence pendant la période de gestion de la crise alimentaire et nutritionnelle ;
  - Du soutien au marketing social des compléments nutritionnels ;
  - De l'appui aux campagnes de plaidoyer en matière de nutrition. Ce, en dépit de plusieurs réunions tenues dans ce cadre.
- 2 activités en cours de réalisation. La première activité concerne l'installation d'une unité de production d'aliments de complément à Mirriah. Le bâtiment 'Misola' achevé et réceptionné, attend toujours l'installation de la machine de préparation de farine. La deuxième activité porte sur le plaidoyer pour l'introduction de la nutrition dans les PDC.
- 1 activité en l'occurrence, la facilitation de la recherche opérationnelle sur l'utilisation à grande échelle des micronutriments multiples sur l'issue de la gestation est supprimée à cause du fait que sa pertinence ne se justifie plus.

Le retard accusé par l'Unicef dans la mise en œuvre des activités est fondé sur plusieurs causes. Premièrement, le nombre très important d'activités du programme conjoint à sa charge pour des ressources humaines qui ne sont pas toujours disponibles. Deuxièmement, la lourdeur dans le traitement des termes de référence des activités à mener. Par conséquent, lesdites activités sont souvent reportées. Troisièmement, le retard dans le financement des activités qui affecte négativement le planning d'exécution établi.

Malgré tout, il faut noter qu'en termes de nombre d'activités réalisées sur le terrain, l'Unicef à elle-seule se trouve au même niveau que les 4 autres agences réunies. Ceci démontre sa capacité à accomplir ses engagements en volume d'activités malgré certaines contraintes potentielles et dans des volets aussi variés allant du renforcement de capacités à l'appui aux activités de plaidoyer pour l'intégration de la composante nutrition dans les programmes de développement, en passant par la fourniture de kits d'accouchement et des compléments nutritionnels.

Au-delà des activités menées individuellement par les agences, un groupe d'agences composé de PAM, OMS, Unicef et de la FAO a exécuté, sous la forme d'activités de synergie un nombre réduit d'interventions. Ces activités, accomplies en collaboration avec le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la santé publique notamment, portent sur le renforcement de capacités de gestion de la contrepartie et l'accroissement de la performance de la direction de la Nutrition et du Système d'Alerte Précoce. Au plan de la synergie, elles correspondent parfaitement à la démarche du programme visant à

encourager les agences onusiennes à travailler ensemble pour plus d'impacts. Ce faisant, la cohérence des agences du SNU sera renforcée.

### 3.3 Atteinte des résultats de développement

La conduite des activités par les agences d'exécution impliquées dans le programme en collaboration avec les ministères et directions sectorielles concernés a abouti à un certain nombre d'extrants. Ces extrants sont mesurés par des indicateurs avec des cibles prévues tels que présentés dans le tableau 4. Au terme du programme conjoint, les différentes agences d'exécution à savoir PAM, OMS, Unicef, UNFPA et FAO ont atteint en termes de résultats, des cibles dépassant parfois le niveau prévu à la conception du programme (voir détail par indicateur et par agence dans le tableau 4). La plupart des cibles totalement atteintes par les agences l'ont été avant la conduite de l'évaluation à mi-parcours du programme conjoint c'est-à-dire en fin 2011. A ce sujet, la situation par rapport au pourcentage d'activités menées conduisant aux cibles obtenues avant l'évaluation à mi-parcours se présente comme suit: Unicef pour 91%, OMS pour 50%, UNFPA pour 0%, FAO pour 60% et PAM pour 43%. Après l'évaluation à mi-parcours, les progressions observées par agence d'exécution sont les suivantes :

- Unicef : La cible est passée de 0 à 1 et de 3 à 5 pour les indicateurs 'Nombre d'unités de production d'aliments de complément mis en place' et '3 documents nationaux et légaux de politiques adoptés: Code de commercialisation des substituts du lait maternel, loi sur la commercialisation du sel iode, réglementation de la vente des produits enrichis' respectivement.
- L'OMS, seule la cible de l'indicateur 'Nombre de supervisions formatives des agents de santé réalisées' a connu de changement avec 50% du niveau atteint avant l'évaluation à mi-parcours et le reste est atteint par la suite.
- UNFPA, l'ensemble des cibles prévues ont été atteintes après l'évaluation à mi-parcours.
- FAO, les changements dans l'atteinte des cibles concernent l'indicateur 'Quantité de semences distribuées' et les sous-indicateurs : 'Quantité de semences distribuées (cible : 410 kg de semences potagères)', 'Quantité de matériel placé (cible : 250 kits de petit matériel, référence inconnue)'. Le changement est significatif en ce qui concerne la quantité de semences distribuées. Cela se justifie par l'engouement des groupes bénéficiaires à la consommation de pomme de terre d'un côté, et l'utilisation des produits potagers pour l'amélioration de l'alimentation et comme source de revenus pour faire face aux charges scolaires et aux autres dépenses du ménage de l'autre.
- PAM : les cibles relatives au 'Nombre des COGES et d'encadreurs formés', au 'Pourcentage d'écoles ayant bénéficié de puits et des matériels d'adduction d'eau' et au 'Pourcentage des écoles avec jardins potagers' ont enregistré un accroissement significatif après l'évaluation à mi-parcours.

Considérant le niveau relativement faible de changement observé (30% des activités touchées) dans l'atteinte des cibles des indicateurs des extrants entre la période d'avant et d'après l'évaluation à mi-parcours, on peut conclure que l'évaluation à mi-parcours a eu peu d'influence sur la conduite des activités par les différentes agences. La période allant de janvier 2012 à juin 2013 a donc été celle de l'achèvement des activités par la plupart des agences dans le processus normal de mise en œuvre du programme. En effet, 70% de l'ensemble des activités a été réalisé pendant les deux premières années sur les trois prévues pour l'exécution du programme conjoint.

Le tableau 4 montre également qu'à l'exception de l'OMS qui a atteint 100% des cibles prévues, les autres agences présentent de larges variations dans l'atteinte des extrants escomptés. Unicef et UNFPA ont à la fois des cibles les plus basses et les plus hautes. Dans 36,4% des cas des activités accomplies par l'Unicef, le niveau d'atteinte des cibles prévues est inférieur à 100%. Pour le PAM, 43% des activités exécutées sont concernées tandis qu'au niveau de la FAO et de UNFPA seuls quelques sous indicateurs ont des cibles dont le niveau d'atteinte reste inférieur à 100%. L'ampleur des écarts dans l'atteinte des cibles prévues témoigne d'une faiblesse dans l'exécution des activités par les agences concernées qu'il importe de corriger dans le futur. Au nombre de ces faiblesses, on peut citer :

- La non maîtrise des données de base par les agences pour la définition des cibles réalistes à atteindre ;
- La faiblesse d'organisation appropriée dans la conduite des activités ;
- La lenteur dans le déblocage des fonds, avec cette règle de 70% de taux global de livraison pour bénéficier d'autres décaissements;
- Le manque de mécanisme de suivi opérationnel à l'interne pour vite noter la concentration des efforts sur certaines activités au détriment d'autres afin d'apporter les correctifs nécessaires à temps.

Le tableau 5 résume le niveau de réalisation des activités et la consommation budgétaire par agence.

**Tableau 5 : Niveau d'exécution des activités et consommation budgétaire**

Agence	Niveau de réalisation activités	Niveau de consommation budgétaire	Remarque
FAO	100% (5/5)	95,3%	
OMS	100% (4/4)	83,23%	
PAM	100% (10/10)	100%	
UNFPA	100% (3/3)	92,6%	
Unicef	76% (22/29)	98,72%	Quelques activités restent à exécuter

Source: MDGF\_Monitoring\_Report\_Consolidated report\_14032013  
Résultats d'enquête

Dans l'ensemble, il ressort du tableau 5 que les agences d'exécution du programme conjoint ont atteint leur mission avec un niveau de consommation budgétaire fort appréciable.

Faute d'enquêtes préalables pouvant permettre d'apprécier le niveau d'atteinte des effets de UNDAF auxquels le programme conjoint est aligné en considérant les indicateurs formulés, il n'a pas été possible à la mission d'évaluation finale d'avoir les données fiables afin de porter des jugements sur le niveau d'atteinte des cibles de ces indicateurs à la fin du programme.

Il s'agit des effets et indicateurs suivants :

Effet 1 : D'ici 2013, les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient les sources de revenus.

*Indicateur 1:* Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté (62,1% - 2005 ; 39%)

*Indicateur 2.* Indice de vulnérabilité alimentaire (15% des ménages en insécurité alimentaire - 2006 ; ≤ 10%)

*Indicateur 3 :* Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité (6,6% - 2007 ; 8,5%)

Effet 2 : D'ici 2013, les populations vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité et participent à la maîtrise de la croissance démographique.

*Indicateur 1* : Réduction du taux de mortalité des moins de 5 ans, qui passera de 198 à 113 pour 1.000 naissances vivantes

*Indicateur 2* : Réduction du taux de mortalité maternelle, qui passera de 648 à 490 pour 100.000 naissances vivantes

Il en est de même pour la cible 'Les 151.340 enfants de 0-5 ans du département de Mirriah pour les activités de promotion des pratiques familiales essentielles) prévue à être touchée par le programme conjoint.

Dans le cas d'une nouvelle phase du programme conjoint, il serait bon de prendre des dispositions nécessaires à l'appréciation de tous les résultats prévus dans le document du programme, notamment dans sa zone d'intervention.

Le tableau 6 ci-dessous présente le niveau d'atteinte des autres groupes cibles considérés dans le document du programme.

**Tableau 6 : Niveau d'atteinte des principaux groupes cibles**

Désignation	Cible		Remarque
	prévue	atteinte	
Nombre d'enfants de 0-5 ans du département de Mirriah touché par les activités de promotion des pratiques familiales essentielles	151.340	/	Pas de données faute d'enquête
Nombre de femmes enceintes et allaitantes touché par la Consultation Périnatale (CPN) et les accouchements assistés dans le département de Mirriah	49.000	52.558 (8.491)	Données de 2012
tous les élèves des 77 écoles bénéficiant des cantines, des jardins potagers scolaires et des cours en communication pour un changement de comportement	77	44 (cantines) 22 (JPS) 65 (CCC)	
Nombre de ménages vulnérables identifiés dans le département de Mirriah pour les jardins communautaires	8.000	8.000	

Source : Centre de surveillance Epidémiologie (CSE)  
Résultats d'enquête

De façon globale, en ce qui concerne les principaux groupes cibles à toucher par le programme, les résultats atteints sont encourageants et parfois la cible prévue est même dépassée. Il s'agit en particulier du nombre de femmes enceintes touchées par la Consultation Périnatale (CPN) et les accouchements assistés dans le département de Mirriah : 52.558 dont 8.491 accouchements assistés. Toutefois, toutes les 77 écoles du département de Mirriah n'ont pas pu être touchées par le programme conjoint à travers la mise en place des cantines, l'installation de jardins potagers scolaires, et la formation sur la communication pour un changement de comportement. La raison fondamentale est le choix des agences d'exécution de concentrer leurs ressources sur un certain nombre d'école pour plus d'impact en dotant en outre les écoles cibles du paquet essentiel éducatif (Cuisine, Magasins, Palette, Natte, dispositif de lavage des mains, réfectoire, latrines, ...). Comme souligné plus haut, l'absence d'enquête sur le terrain par le district sanitaire, n'a pas permis d'apprécier le nombre d'enfants de 0-5 ans du département de Mirriah touchés par les

activités de promotion des pratiques familiales essentielles à travers la mise en œuvre du programme conjoint.

En outre, d'autres apports positifs sont aussi à l'actif du programme conjoint comme :

- L'amélioration de la qualité de vie des populations: (utilisation de services sociaux de base, adoption de PFE, utilisation des produits (légumes des JPS et JPC). Au niveau des JPS, on note parfois une différenciation entre les travaux effectués par les filles et ceux des garçons. Les filles s'occupent par exemple de désherbage, de repiquage tandis que les garçons sont actifs dans l'arrosage, le labour, la canalisation, le binage et le fumage;
- L'accessibilité et l'assiduité accrues au niveau des écoles par les filles notamment. La mise en œuvre du programme conjoint a permis à Mirriah de voir sa situation nutritionnelle et alimentaire améliorée à travers la mise en place de compléments alimentaires. Ceci a eu pour effet induit la rétention scolaire;
- L'amélioration de la situation nutritionnelle, et sanitaire à travers le développement de cultures irriguées, la construction des infrastructures et la formation pour un changement de comportement ;
- L'amélioration de la qualité de l'apprentissage dans les établissements scolaires;
- Le renforcement de capacités en cascade (central-régional-départemental) des équipes cadres de districts, des agents de santé des CSI et des relais communautaires dans les cadres des PFE, PF, SONU, CPN et sur la formation internationale en Nutrition ;
- La réduction de la croissance démographique et la facilitation de l'accès de la population aux services sociaux de base avec une prise en charge des enfants malnutris;
- L'accroissement de la connaissance des femmes sur les méthodes contraceptives ;
- Les capacités d'intervention des services sociaux et communautaires accrues;
- La mise à la disposition des élèves et des populations, de paquets techniques agricoles a été un grand acquis de ce programme, qui servira toujours;
- La diversification des sources de revenus à l'école et au sein des ménages;
- La mobilisation accrue des structures communautaires (COGES, AME, relais communautaires) autour de la facilitation des services sociaux de base;
- Le niveau de satisfaction élevé des femmes pour la prise en charge de leurs enfants malnutris;
- L'engouement des parents d'élèves pour la négociation du maintien de leurs filles en particulier au niveau des collèges.
- La contribution à la résolution du problème d'accès aux intrants agricoles de qualité pour améliorer la productivité agricole dans la zone d'intervention du projet à travers la mise à disposition d'intrants agricoles aux producteurs afin de faciliter la pratique des cultures de contre saison;
- Le renforcement de partenariat ONG – services techniques et population.
- Installation des JPS, JPC, cantines scolaires, latrines, réfectoires, cuisines, et magasins fonctionnels et prise en charge effective des malnutris. Ce qui réduit la vulnérabilité des bénéficiaires à l'insécurité alimentaire;
- La mise en place d'unité de fabrication de farine nutritionnelle améliorée 'Misola' même si elle n'est pas encore opérationnelle.
- Renforcement de capacités des COGES, auxiliaires de cuisines, pileuses dans le cadre de l'hygiène.
- Elaboration de modules de formation sur la nutrition enseignés dans les centres de formation et traduction dans le cursus scolaire.

## **Bonnes pratiques**

Certaines bonnes pratiques sont enregistrées lors de l'exécution du programme. Ces pratiques ci-dessous rapportées peuvent faire l'objet de capitalisation aux fins d'une reprise dans un autre contexte. Il s'agit de :

- L'apprentissage des communautés, enseignants et élèves en technique culturale des produits maraichers et acquisition de connaissance sur la valeur nutritive des produits des JPS et JPC pour amélioration de la qualité des plats alimentaires;
- L'introduction des notions de jardinage et d'alimentation dans les leçons porteuses (science de la vie) et d'accueil (géographie, histoire). Les jardins scolaires ont été innovants en ce sens qu'ils ont favorisé: i) la diversification alimentaire au sein des écoles, pour une meilleure qualité de l'apprentissage ; ii) l'accès aux revenus en faveur des établissements scolaires ; iii) l'apprentissage aux techniques de cultures aux enfants et enseignants;
- La responsabilisation des populations pour la garde et la veille des jardins potagers communautaires contre la divagation des animaux;
- La vulgarisation, l'adoption et l'accroissement de la consommation de nouveaux aliments nutritifs (légumes, pomme de terre) dans les ménages de la zone d'intervention du programme à travers les JPS et JPC;
- L'autocontrôle des élèves pour l'hygiène 'Lavage des mains';
- La valorisation des produits issus des JPS dans la préparation des repas de la cantine scolaire. Cela permet d'apporter un complément en éléments nutritifs appréciables et nécessaires à la croissance équilibrée des enfants. L'intervention des élèves sur les JPS suscite des échanges/partage de connaissance entre élève et leurs parents au sein des ménages sur les bonnes techniques culturales et les bienfaits de l'utilisation des légumes dans l'alimentation. *'Témoignage d'un parent d'élève : j'ai demandé, à ma fille, les avantages des produits de jardinage. Elle répond en disant qu'elle a beaucoup de vitamine dans le corps et qu'elle a aussi de la force.'* Pour accroître la participation des élèves aux travaux sur les JPS, ces derniers sont responsabilisés par groupe de 2 ou 3 élèves par planche. Cela crée l'émulation car chacun cherche à donner le meilleur de lui-même. Les meilleurs sont primés avec une partie des produits de jardinage qu'ils amènent à la maison pour l'amélioration de la qualité de l'alimentation au niveau de leur ménage.
- La complémentarité entre le programme MDG-F et le projet pilote Nutrition-Adolescent pour la prise en charge des adolescents. Le projet pilote Ado & Nutrition est exécuté par PAM à travers l'ONG 'Groupe d'Appui à la Gestion Durable des Ressources Naturelles et la Lutte contre la Pauvreté (GAGE-DRN/LCP'. Démarré effectivement en janvier 2013, le projet pilote Ado & Nutrition intervient dans les communes rurales de Dogo, Gafati et Koléram dans le département de Mirriah et touche 24 écoles primaires et 6 collèges. Son objectif est de contribuer à rompre le cycle intergénérationnel de la malnutrition. Pour ce faire, les résultats attendus du projet pilote sont entre autres ;
  - Le maintien des filles au niveau du collège sera promu;
  - Les adolescents/es deviennent acteurs de leur propre développement (empowerment)

L'atteinte des résultats du projet pilote Ado & Nutrition se réalise à travers la conduite des activités comme ;

- Formation des membres de FCC, COGES, AME, administration scolaire sur les thématiques relatives à la nutrition et à la scolarisation des adolescents/es
- Appui au maintien des filles dans le système éducatif (superviser l'identification des bénéficiaires des bourses, remise des bourses et des appuis aux familles d'accueil, appui conseil, etc.)

Le groupe cible visé est constitué des adolescents/es âgé(e)s de 10 à 19. Sur le plan nutritionnel, le projet facilite l'apport des micronutriments dans l'alimentation des élèves dans les écoles primaires tandis qu'aux collèges, les élèves bénéficient d'une ration alimentaire hebdomadaire avec compléments en fer pendant 2 ans que dure la phase pilote du projet.

Il apparaît clairement une complémentarité entre le programme conjoint Enfance, Nutrition et Sécurité Alimentaire et le projet pilote Ado & Nutrition en vue de rompre le cycle intergénérationnel de la malnutrition. Pour ce faire, une bonne collaboration est souhaitée entre Unicef et PAM notamment dans la lutte contre la malnutrition. Cette collaboration renforcera davantage le cadre d'entente existant entre le bureau Unicef Niger et le bureau PAM Niger autour des stratégies de prévention de l'apparition de la malnutrition et de la prise en charge des enfants et des femmes enceintes/allaitantes malnutris.

- La 'Promotion des mères pour le dépistage des enfants malnutris'. La phase pilote est initiée par l'ONG BEFEN. Cette dernière collabore depuis 2009 avec les ONG médicales ALIMA (The Alliance for International Medical Action) pour gérer un programme de prise en charge de la malnutrition et du paludisme dans le district de Mirriah. Cette initiative pilote de la promotion des mères pour le dépistage des enfants malnutris, mérite d'être bien suivie par la direction régionale de la santé publique de Zinder avec le soutien de l'Unicef en vue de capitaliser les réussites d'un côté, et faciliter la vulgarisation des acquis de l'autre.

L'ensemble des changements induits et des bonnes pratiques issus de la mise en œuvre du programme conjoint constitue des acquis qui peuvent être reproduits avec succès dans d'autres contextes. Déjà, les enseignements tirés de la mise en œuvre de ce programme permettent par exemple au PAM, une mise à l'échelle du programme conjoint dans la région de Maradi en partenariat avec les autres agences du SNU intervenant à Maradi. Cependant, pour une replicabilité des acquis, il importe de tenir compte des aspects suivants:

i) l'action conjuguée et participative de toutes les parties prenantes qui doivent correctement jouer leurs rôles dans la mise en œuvre des activités, ii) l'allégement des procédures administratives, iii) la mise en place d'un dispositif efficace de circulation de l'information dans toutes les étapes du processus à conduire, iv) la clarification et le partage à tous les niveaux de la stratégie multisectorielle à utiliser comme cadre de référence, v) le partage des recommandations de l'évaluation finale avec les agences, structures techniques, les ONG et les communautés à la base, vi) le développement de partenariat et de mobilisation de ressources pour l'élargissement des impacts, vii) la possibilité de transfert de responsabilité et de leadership aux autorités locales (administratives et coutumières) pour leur plein engagement et appropriation.

Le programme conjoint n'a pas eu d'effets différenciés en fonction de race, de l'appartenance ethnique ou du milieu d'origine des bénéficiaires. Par contre, on note parfois une différenciation selon que le bénéficiaire est de milieu urbain ou rural. Au vu des résultats enregistrés, le programme conjoint apporte une meilleure réponse que les interventions isolées. En considérant les changements induits par la mise en œuvre du programme conjoint, il apparaît que l'un des facteurs positifs du programme est son adéquation aux OMD, aux différentes priorités nationales, à la déclaration de Paris et aux principes d'Accra tels que décrits et analysés plus haut.



### ***Quelques points faibles***

- Le faible esprit de synergie dans la mise en œuvre du programme. L'un des principaux objectifs du programme est l'expérimentation de la synergie d'actions entre les agences du système des nations unies en ayant des paquets d'activités mieux intégrés. Vu la multi dimensionnalité des activités, le programme conjoint gagnerait plus en efficience lorsque toutes les agences partent d'un même principe de l'action concertée et participative que si les interventions avaient été exécutées par une seule agence. En pratique, le programme n'a pu véritablement susciter la synergie chez les partenaires. Chaque agence a tenu à respecter son agenda avec le fonds mis à sa disposition sans que les autres sachent au fond ce qu'elle fait. Au niveau national, les réunions régulières de comité technique de pilotage (CTP) ont été rares et se déroulent selon l'urgence des circonstances. En ce qui concerne le niveau régional, on a surtout observé un développement effectif de partenariat avec un regroupement des cadres sous la coupe de la DRSP au cours de la période qui sépare le départ du coordinateur recruté et le positionnement d'un membre du staff de l'Unicef au poste de la coordination pour le parachèvement du programme. Les seuls cadres de concertation au niveau régional se limitent aux réunions de coordination pour échanger sur l'évolution des activités par agence. Il y a parfois le partage de programme d'activités avec suivi et rédaction de rapport commun. Les échanges entre partenaires d'exécution portent notamment sur les thèmes de mission de suivi et la désignation de la composition de l'équipe faite sur la base d'une approche multidisciplinaire. Les quelques actions de complémentarité s'observent entre un nombre réduit d'agence d'exécution avec l'implication des institutions étatiques appropriées. Il s'agit par exemple de la présence de l'Unicef et de l'UNFPA en collaboration avec la DRSP et le district sanitaire de Mirriah. Il y a aussi l'intervention de la FAO et de PAM au niveau de certaines écoles à cantine en collaboration avec la DREN, DRDA et le Génie Rural pour la mise en place des JPS. Toutefois, la présence de différentes agences d'exécution sur le même site d'intervention n'entraîne pas toujours une concertation au préalable ni une planification conjointe des activités exécutées entre elles. Même les ONG avec qui les agences contractent pour la mise en œuvre des activités, développent faiblement une démarche de synergie sur le terrain.
- Le niveau insuffisant de vulgarisation du programme au niveau régional, départemental et communal. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du programme MDG-F, les informations ont peu circulé du niveau national voire régional au niveau départemental où les services départementaux ne sont pas bien informés du contenu et de la mise en œuvre du programme MDG-F. Cette situation a négativement affecté l'engagement et la responsabilisation de certaines autorités administratives et coutumières dans le programme ;
- La non mise à la disposition de l'unité de coordination du programme d'un cahier de charges précis (ou de transfert de TdR de l'ancien coordinateur au nouveau) pour fixer les attributions du coordinateur du programme MDG-F ;
- L'inexistence de ligne budgétaire pour faciliter une pleine participation de la partie nationale au programme, notamment en suivi évaluation;
- La disparité de fonds alloués à chaque agence qui entraîne une inadéquation entre les ressources financières disponibles et l'ambition de certaines agences. L'enveloppe financière allouée à chaque agence est prédéfinie et l'agence doit s'ajuster par rapport aux activités à mener. Par conséquent, la concertation pour la conduite des activités n'a pas été effective dans la plupart des cas;
- L'absence d'une réelle coordination de proximité du programme avec une base de données centralisée. L'équipe de coordination a été recrutée un peu plus tard. Cela

ne lui a pas permis de mieux jouer son rôle d'animation. Le retard dans la mise en place de l'unité de coordination de programme à Zinder a surtout été attribué au contexte politique peu favorable et à la crise alimentaire qui a secoué le pays. Toutefois, quelques changements positifs sont notés dans l'exécution du programme conjoint MDG-F suite à l'installation du comité technique de pilotage au niveau régional et au transfert de l'unité de coordination du programme à Zinder. Il s'agit en l'occurrence : i) de la régularité de la tenue de réunions des agences d'exécution du programme et des services techniques concernés sous la présidence du secrétaire général adjoint du gouvernorat. Ces réunions portent le plus souvent sur le partage des informations relatives à l'état d'avancement des activités des agences sur le terrain et la définition de positions communes sur les opérations de suivi sur le terrain. Elles offrent également l'occasion aux responsables des services techniques d'échanger avec les ONG avec lesquelles les agences du SNU entretiennent les relations de partenariat pour la mise en œuvre des activités ; ii) de la fluidité de l'information entre les agences d'exécution et les services techniques ; iii) de la mobilisation accrue des partenaires (agences, et structures étatiques) autour des activités du programme ; iv) de la facilitation d'organisation de mission de suivi sur la base d'un plan d'actions. Il s'agit par exemple du suivi de chantier de l'unité de production de farine infantile par l'Unicef depuis Niamey et des activités JPS, JPC et d'autres infrastructures par la FAO et le PAM.

- L'insuffisance de leadership de la partie nationale. Le pilotage du programme n'est pas suffisamment délocalisé sur le terrain avec un pouvoir de prise de décision. Par conséquent, l'existence du programme n'est pas assez connue de tout le monde au niveau régional et surtout local (Mirriah) où les points de vue sur le niveau d'implication du département dans la mise en œuvre du programme MDG-F sont partagés. Ce manquement s'est traduit par une insuffisance d'engagement et de responsabilisation des autorités administratives et coutumières dans l'exécution du programme MDG-F. Le lancement du programme à Niamey a été fait à la méconnaissance de certains acteurs : services techniques et les communautés de base dont l'appropriation garantirait la pérennisation des actions. Toutefois, le programme a développé sur le terrain des relations de contractualisation avec certains services techniques et organisations de base pour la conduite des activités ;
- Le maintien de l'identité de chaque agence dans la mise en œuvre du programme. Chaque agence a évolué avec sa propre procédure, sa propre démarche d'intervention et son propre mécanisme de gestion sans un réel souci de synergie d'actions avec les autres agences du SNU impliquées dans le programme conjoint. La formule de 'One UN' n'a pas été une réalité. La grande diversité de règles et procédures entre les agences du SNU, conjuguée avec l'insuffisance de flexibilité dans la conduite des activités n'est pas à l'actif d'un tel programme conjoint qui cherche à développer une synergie d'actions ;
- Les systèmes des nations unies sont connus pour une bonne gestion des fonds mis à leur disposition. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Enfance, Nutrition et Sécurité Alimentaire (MDG-F), chaque agence a reçu séparément ses fonds et les a géré seule sans un panier commun. Cependant, on note au niveau de la partie nationale un déficit d'information et une faiblesse dans la séparation fonds MDG-F et autres sources de financement utilisées par certaines agences pour la conduite d'un même paquet d'activités. Du point de vue de certaines personnes ressources sur le terrain, ce manque de clarification est perçu comme une faiblesse de transparence ;
- Le déficit d'information sur la démarche de synergie au niveau des agences d'exécution et structures étatiques impliquées dans le programme MDG-F. Les rôles ne semblent suffisamment pas être clairs pour tous les acteurs qui participent au programme conjoint du niveau régional et local. Toutes les agences d'exécution n'ont

pas d'antennes/sous-bureau à proximité de la zone d'intervention à l'instar de l'OMS qui opère depuis Niamey ou Maradi. Il en est de même pour le PNUD, en tant que coordonnateur général du programme conjoint, qui n'a pas de sous-bureau régional. Pour l'Unicef (février 2013) et la FAO (août 2010), leur installation à Zinder est récente comparativement à la date de démarrage du programme conjoint MDG-F. PAM et UNFPA y sont installés avant 2005. Ainsi, l'ensemble des agences d'exécution du programme ne sont pas connues des groupes cibles sur le terrain.

### **3.4 Suivi et évaluation**

La stratégie de suivi-évaluation mise en place est basée sur un reporting semestriel et annuel des activités exécutées par les différentes agences impliquées, en référence au 'MDGF\_Monitoring\_Report'. Un rapport d'avancement consolidé du programme conjoint est réalisé et soumis 2 fois par an. Comme présenté plus haut, il y a également les diverses concertations sous forme de réunions au niveau national et régional notamment pour échanger sur l'état d'exécution des activités et partager les approches de solutions en cas de difficultés sur le terrain. De même des missions conjointes sont organisées sur le terrain même si pour des contraintes financières et/ou matérielles ou pour des raisons de calendrier, la présence de tous les acteurs n'est toujours pas effective. Il importe de souligner que les contraintes logistiques sont le plus souvent rencontrées par la partie nationale faute d'une ligne budgétaire à cet effet. Du point de vue des différents acteurs, cette stratégie de suivi évaluation conjoint a été jugée utile car elle permet de rendre compte de l'état d'avancement des activités de même que du niveau d'atteinte des résultats du programme. Mais, par manque de moyens financiers et de disponibilité des services techniques par moment, une insuffisance de suivi des engagements a pu s'observer sur le terrain. Cette faiblesse est également attribuée à l'absence d'une unité de coordination opérationnelle du programme pendant plus de la moitié de la durée du programme.

L'évaluation à mi-parcours a influencé le programme conjoint en proposant de mettre en place une unité de gestion et de coordination du programme à Zinder. Ce faisant, l'évaluation à mi-parcours a influencé sur la fonctionnalité du cadre de concertation qui était léthargique sans une réelle connaissance du document même du programme. Avec la finalisation de la mise en place de l'Unité de coordination à Zinder, un cadre est créé pour les agences de pouvoir faire une revue de toutes les activités menées. Le partage et la diffusion de l'information ont été effectifs. La communication entre acteurs s'est améliorée à travers la fréquence des réunions tenues. Il y a également le suivi rapproché des activités sur le terrain en collaboration avec les services techniques. En outre, l'évaluation à mi-parcours a permis d'améliorer l'atteinte des objectifs du programme et l'appropriation des résultats par les bénéficiaires directs et indirects. Cependant, des difficultés persistent dans le développement de la synergie au niveau des interventions des différentes parties prenantes. Suite à l'évaluation à mi-parcours qui a formulé certaines recommandations, les acteurs de la mise en œuvre du programme conjoint se sont réunis pour définir des recommandations prioritaires sous forme de plan d'actions (voir annexe 5). L'équipe de l'évaluation finale du programme a fait le point de la mise en œuvre de ce plan d'actions des recommandations. Il ressort que 8 actions sur 10 soit 80% du plan sont exécutées. Les deux autres ne sont pas prévues dans le budget du programme et pourraient être prises en compte en cas de prolongation ou d'élaboration de nouveaux programmes. A ce titre, les recommandations de l'évaluation à mi-parcours ont été positives dans la mesure où elles ont permis d'améliorer le niveau d'appropriation et de participation de tous les partenaires à la mise en œuvre du programme qui se sont davantage rendus disponibles pour la suite du programme.

## 4. CONCLUSIONS

---

Le gouvernement du Niger et ses démembrements, les agences du SNU, la coopération espagnole, les communautés à la base ont eu la responsabilité de la mise en œuvre du programme Enfance, Nutrition et Sécurité Alimentaire (MDG-F) dans le département de Mirriah.

Les enjeux auxquels se trouvent confrontés les acteurs du développement sont très importants, à l'échelle nationale et sectorielle. En effet, ce programme a été innovant au Niger, par le fait qu'il propose de rassembler tout le monde autour de certaines priorités nationales et en référence aux effets de UNDAF et OMD 1, 4 et 5. Ce faisant, il répond aux préoccupations des communautés à la base tout en renforçant les capacités des partenaires d'appui dans la délivrance de leurs services.

Le programme se veut innovateur et illustre bien l'intérêt à développer une approche intégrée pour plus d'impacts de développement. Cette synergie d'actions qui suppose la nécessité de surmonter certains défis tels que l'homogénéité dans les méthodes, procédures de gestion et techniques a été insuffisante dans la pratique. Un autre challenge auquel se trouvent confrontés les participants au programme conjoint, est la coordination de proximité pour la facilitation des échanges avec les groupes bénéficiaires et la responsabilisation de la partie nationale gage de l'appropriation des acquis.

Les participants au programme conjoint ont accompli avec efficacité leur mission dans la réalisation des activités prévues qui ont conduit de façon significative aux résultats de développement à la grande satisfaction des groupes bénéficiaires. Ces résultats se traduisent entre autres par l'accroissement d'utilisation des services sociaux de base, l'adoption des pratiques familiales essentielles, et l'utilisation des produits (légumes des JPS et JPC) pour l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle. A ce lot s'ajoutent la diversification des sources de revenu, l'autocontrôle des élèves pour l'hygiène 'Lavage des mains', et le développement de connaissances en matière de nutrition et d'utilisation de méthodes contraceptives.

Toutefois, des efforts restent à fournir pour la pérennisation des acquis du programme et le transfert de compétence de rôle de leadership aux autorités locales. Ceci nécessite la mobilisation des ressources pour la poursuite d'un tel programme conjoint et le développement de complémentarités avec d'autres programmes/projets potentiels et initiative endogènes à l'instar de projet pilote Ado & Nutrition et la 'Promotion des mères pour le dépistage des enfants malnutris' intervenants dans la zone d'intervention.

## 5. LECONS APPRISES

---

La principale leçon à retenir de ce programme est son caractère innovant, au regard de la diversité de ses initiateurs (Gouvernement du Niger, Coopération espagnole, Agences du SNU). La preuve vient d'être ainsi apportée que les acteurs de développement peuvent bien se fédérer, pour des actions concertées et linéaires, en faveur des groupes les plus vulnérables. L'implication effective de tous les acteurs (agences, structures étatiques, ONG et groupes cibles bénéficiaires) est un facteur de réussite des activités d'un programme conjoint. Il reste cependant à revoir certains aspects de ce partenariat, notamment ceux relatifs à la coordination et à la synergie, pour espérer atteindre tous les résultats y escomptés. En effet, la mise en œuvre de ce programme a été une illustration concrète que les problèmes de coordination et de synergie constituent le défi central à relever, dans l'atteinte des objectifs visés. Il va falloir développer de nouveaux mécanismes, pour y faire face prochainement. La proximité de l'unité de coordination du site d'intervention facilite l'exécution et le suivi des activités du programme conjoint.

Par ailleurs, l'expérience de Mirriah révèle que certains problèmes rencontrés pouvaient trouver leurs solutions depuis la conception du programme, à travers des précautions particulières à prendre. Ces dernières portent essentiellement sur :

- les allocations budgétaires inter-agences, qui doivent privilégier à la fois la résilience et les urgences, tout en ayant à l'esprit que ces deux concepts sont intimement liés ;
- la nécessité de procéder à de vastes campagnes de sensibilisation et vulgarisation autour du programme, pour favoriser son appropriation à tous les niveaux (administrations centrales et locales, groupes cibles...);
- le mécanisme de supervision générale et de gestion, qui doit être un des plus simples possibles, avec des unités de proximité ;

Le programme a été l'occasion de jauger le niveau de prise de conscience de tous les acteurs au développement (Etat, PTF et communautés), résolument décidés à œuvrer ensemble pour atténuer les souffrances des populations vulnérables. C'est sans nul doute ce comportement citoyen qui a permis d'aboutir aux résultats palpables constatés.

En outre, le ciblage des établissements scolaires, pour des appuis multiformes (cantines, latrines, magasins, réfectoires, JPS, amélioration de curricula de formation...) a été si efficient en résultats que déjà certaines organisations humanitaires, s'en inspirent. La présence des latrines par exemple, favorise le temps scolaire car l'enfant n'ira plus loin pour ses besoins et pourra rattraper la leçon en cours. De plus, la mise en place des JPS facilite l'utilisation des légumes des jardins et la variation des rations alimentaires qui intéresse et motive les élèves. De même, les JPS scolaires facilitent la prise en compte de la dimension nutritionnelle due aux pratiques essentielles de la nutrition apprises à l'école. Il s'agit certainement d'une approche constitutive d'une bonne pratique, à vulgariser dans les programmes conjoints.

Aussi, les activités génératrices de revenus (AGR) confirment, à travers ce programme, toute leur efficacité dans la stabilisation des bras valides au sein des communautés, réduisant ainsi la propension à l'exode rural. C'est ainsi que les activités productives maraichères auxquelles ils se sont intéressés ont été d'un grand apport, en termes de disponibilité alimentaire et de diversification de sources de revenu. L'adéquation entre les activités au niveau des JPS et la pratique dans l'environnement des enfants renforce leur intégration dans leur réalité socio-culturelle et facilite la vulgarisation de nouvelles technologies apprises.

Un autre enseignement tiré de ce programme conjoint est que l'appropriation communautaire fait corps avec les résultats effectivement enregistrés sur le terrain. Plus ceux-ci répondent à leurs besoins et plus rapidement l'adhésion des populations est acquise. En prenant d'ailleurs appui sur cette appropriation, on peut déboucher sur la responsabilisation des populations en ce qui concerne certains volets capitaux des interventions. Le cas du jardin potager communautaire, dont la clôture en haie morte est toujours saccagée par les animaux en divagation et les riverains est édifiant sur cette question. La population bénéficiaire, pour éviter les incessantes reprises de la clôture, sans laquelle les plantations du périmètre serviront de pâturage aux cheptels villageois, n'a pas hésité à prendre sa responsabilité, en édictant certaines mesures de sauvegarde de leurs intérêts. C'est ainsi qu'un programme de garde et de veille a été initié autour du jardin, pour sécuriser la clôture jusqu'aux récoltes.

Le choix des périmètres pour l'implantation des jardins potagers, fait à travers la plus grande concertation et la conjugaison des efforts de tous les services techniques est basé sur de critères clairement énoncés. Une telle option garantit l'engagement de tous les acteurs. De même, la sécurisation du site de jardins potagers scolaire par la délivrance d'acte foncier pour une période de dix (10) par la structure départementale du code rural facilite la pérennisation des activités de jardinage. Il s'agit ici, d'une leçon à capitaliser, dans le sens d'éviter certains désagréments liés à l'accès auxdits périmètres et à la disponibilité en eau.

La mise à contribution des cadres d'échange comme les clusters « sécurité alimentaire et nutritionnelle » et des projets potentiels à l'instar de projet pilote Ado & Nutrition dans ce genre de programme conjoint facilite l'atteinte des résultats dans la concertation et la synergie.

## 6. RECOMMANDATIONS

---

### 6.1 Recommandations collectives à l'attention du consortium de participants au programme conjoint (MDG-F)

#### ***Sur la conception de programme conjoint***

- Quelquefois, le manque d'articulation n'a pas permis une bonne compréhension de la démarche de certaines agences par rapport à la nécessité de combinaison de la dimension des urgences et celle de développement dans un contexte de vulnérabilité. Il importe d'en tenir compte et d'allouer des budgets conséquents aux agences du SNU et à la partie nationale conviées au programme. Le budget doit prendre en compte à la fois les besoins des communautés et l'ensemble des charges liées à la mise en œuvre efficiente des activités sur le terrain (suivi évaluation conjoint, bonne circulation de l'information, mise en place d'une base de données...).
- Des actions de communication, dans le sens d'une bonne vulgarisation du programme, avant le démarrage, sont nécessaires, pour faciliter l'adhésion et l'appropriation des partenaires locaux, partant de l'adage populaire africain selon lequel « *Si vous faites quelque chose pour moi mais sans moi, vous le faites contre moi !* ». Ces actions doivent, dans un esprit formatif, mettre l'accent sur la mise en œuvre du programme, non sans rappeler à chaque participant les rôles et responsabilités attendus de lui aux différentes phases du programme. Des dispositions sont donc à prévoir à ce propos, depuis la conception du programme.
- La bonne coordination d'un programme, même conjoint, d'appui direct aux communautés à la base, commande la présence de son unité dans sa zone d'intervention. Il convient même d'examiner la possibilité, partant de cette expérience, de donner à ce type de programme ainsi que ses organes, une envergure purement locale c'est-à-dire départementale ou régionale plutôt que nationale, avec tout ce que cette option comporte comme conséquences, au plan de la gestion, pour plus d'opérationnalité sur le terrain, en évitant les interventions tous azimuts. Il s'agira de prévoir la mise en place d'une structure de gestion et de coordination de proximité avec un bon dispositif de circulation de l'information et de suivi-évaluation. Il importe aussi de placer cet organe dans un mécanisme de gestion simple, en vue de faciliter son opérationnalité sur le terrain.
- Les questions de coordination et de synergie, en tant que facteur essentiel dans le succès d'un tel programme, doivent faire l'objet d'attention particulière, aussi bien à la conception que durant la mise en œuvre et le suivi-évaluation. Dans cette optique, l'harmonisation des procédures financières et techniques est fondamentale pour l'efficacité dans les activités. Ainsi, il est recommandé de définir, dès la phase de conception du programme, un mécanisme et approche consensuels d'intervention des agences d'exécution. Ce qui permettra d'éviter que chaque agence évolue en vase clos dans ses attributions traditionnelles. De même, les expériences de certains organismes du SNU, spécialistes de la coordination humanitaire, comme OCHA, doivent être capitalisées dans ce cadre.

#### ***Sur la mise en œuvre du programme conjoint***

- La mise à contribution des structures locales comme les clusters « sécurité alimentaire et nutritionnelle » dans ce genre de programme est recommandée, pour favoriser la concertation et la synergie, au-delà du mécanisme mis en place à cet effet.

- Il faut absolument éviter les retards dans les interventions des agences (approvisionnement en vivres dans les CSI, fourniture en semences, engrais et produits phytosanitaires dans les jardins), qui constituent une entrave majeure à l'avancement des activités sur le terrain.
- Avec la clôture du programme, il urge pour tous les partenaires et à tous les niveaux, de mettre en place une stratégie de consolidation et de pérennisation de ses acquis, en attendant de voir la suite qui lui sera réservée. Il faudra donc, aussi rapidement que possible, mettre en place un dispositif conséquent et à la hauteur de la mission. Le dispositif organisationnel et institutionnel doivent être allégé pour plus d'efficacité et d'efficacités;
- Les choix des sites à aménager à des fins de jardins potagers, scolaires ou communautaires, méritent la plus large concertation possible, afin de surmonter les problèmes d'éloignement, de sécurisation foncière du site et de disponibilité d'eau dans les environs.
- Dans le cas d'une nouvelle phase du programme conjoint, il est recommandé de prendre des dispositions nécessaires à l'appréciation de tous les résultats prévus dans le document du programme, notamment dans sa zone d'intervention.

## **6.2 Recommandations ciblées**

### ***à l'attention des agences du SNU***

#### ***PNUD***

- Mener des réflexions approfondies sur la problématique et les enjeux de la coordination d'un programme conjoint, pour l'élaboration d'un plan stratégique, reposant sur une approche claire avec des modalités précises d'exécution, à la hauteur des attentes. Celui-ci doit inclure tous les aspects conceptuels et opérationnels d'un PC (document de programme et sa vulgarisation, organes et modalités de supervision générale, de pilotage et UC, gestion et suivi évaluation conjoint, coordination et synergie...)
- A défaut de PNUD ou d'un organisme du SNU, spécialistes de la coordination humanitaire, comme OCHA, il est recommandé de confier la coordination d'un tel programme conjoint à une structure qui n'est pas partie prenante au programme par souci de neutralité dans l'accomplissement de sa mission. De même, il importe de renforcer la coordination du programme en moyens techniques conséquents avec un cahier bien défini pour la prise de décision et la constitution d'une base de données conjointe. Le cahier de charge du coordinateur doit être clairement défini et partagé avec tous les acteurs d'exécution du programme ;
- Mobiliser les partenaires publics et privés œuvrant dans le domaine du développement à la base, pour asseoir une approche concertée autour d'un tel programme conjoint et de son financement. Ce, dans le but d'éviter des approches trop éloignées et sources d'incompréhension ou de découragement, chez les bénéficiaires.

#### ***FAO***

- Prendre en compte, dans le cadre de sa mission traditionnelle et d'autres programmes similaires, le volet « élevage », qui peut être porteur, aussi bien au niveau des établissements scolaires qu'au sein des communautés ;
- Appuyer les communautés dans la consolidation et la pérennisation des acquis du programme, réalisés avec son concours (JPS, JPC...) tout en vulgarisant les jardins qui ont connu de succès ;



- Faire mener des études ou se baser sur des puits de référence dans le choix des sites agricoles, pour minimiser les problèmes de disponibilité en eau, parfois rencontrés. Ce qui permettra d'éviter les gaspillages d'énergie et d'autres moyens matériels et financiers.

### **OMS**

Tout mettre en œuvre pour continuer les appuis, conformément à sa mission et dans le cadre de la consolidation des acquis du programme, tout en s'assurant de l'utilisation effective des modules de formation en nutrition au profit des étudiants de la faculté de médecine et des écoles de santé publique.

### **UNICEF**

- Mener des réflexions approfondies sur la lourdeur dans le traitement des TdR et dans les procédures de dépenses en vue d'une performance dans le respect des planning.
- Tout mettre en œuvre pour continuer les appuis, conformément à sa mission et dans le cadre de la consolidation des acquis du programme, tout évitant les ruptures de produits dans les CSI à CRENAS notamment;

### **PAM**

- Appuyer les communautés dans la consolidation et la pérennisation des acquis du programme, réalisés avec son concours, pour le compte des établissements scolaires (latrines, cuisines, magasin, réfectoires scolaires...).
- Tout mettre en œuvre pour continuer les appuis, conformément à sa mission et dans le cadre de la consolidation des acquis du programme conjoint clôturé, tout évitant les ruptures de vivres, notamment dans les CSI à CRENAM et les établissements scolaires à cantine.

### **UNFPA**

Tout mettre en œuvre pour continuer les appuis, conformément à sa mission et dans le cadre de la consolidation des acquis du programme MDG-F achevé, tout en évitant les ruptures de produits au niveau des groupes cibles.

### ***à l'attention de la coopération espagnole***

L'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID) a le mérite d'être le premier PTF du Niger à se lancer dans le financement d'un tel programme conjoint. Les résultats sur le terrain, malgré certaines contraintes rencontrées, sont très appréciables, dans l'atteinte des objectifs 1, 4 et 5 des OMD, savamment visés y compris ceux définis dans certains plans stratégiques nationaux.

Tout en la félicitant pour cette initiative, qui restera longtemps gravée dans la mémoire des populations de Mirriah, la mission l'invite à examiner dans quelles mesures elle pourra déployer des efforts complémentaires pour la consolidation des actions sur le terrain. Au regard des résultats positifs enregistrés, il est même souhaitable d'étaler ce programme à d'autres zones confrontées aux mêmes réalités que Mirriah.

L'objectif principal du programme (synergie d'actions entre 5 agences du SNU) paraît ambitieux et difficile à atteindre car chaque agence s'est accrochée à sa propre procédure sans tenir en réalité compte de la coordination pendant 2 ans sur les 3 années de durée du programme. Il est souhaitable de revoir le financement d'un tel programme à un niveau moins ambitieux en se limitant par exemple à 2 ou 3 agences tout en tenant compte des capacités des structures étatiques et en réadaptant les résultats attendus au contexte. Le cas de l'initiative PAM-Unicef autour de la résilience peut servir d'exemple.

### ***à l'attention des structures étatiques***

- Instituer un système de circulation, en double flux, de l'information entre les niveaux central, régional et département, pour permettre à chacun de mieux jouer son rôle dans la mise en œuvre des programmes ;
- Responsabiliser davantage les directions régionale et départementale du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire dans la coordination des programmes. L'Etat nigérien doit avoir plus de leadership et plus de responsabilité en formulant par exemple la demande d'un tel programme ;
- Prendre activement part aux actions de communication, dans le sens d'une bonne vulgarisation des programmes de développement, avant leur démarrage, afin de faciliter l'adhésion et l'appropriation de tous (partenaires locaux, autorités administratives et coutumières, populations...) ;
- Tout mettre en œuvre pour faciliter aux autorités décentralisées (Gouverneurs et Préfets) l'accomplissement de leur mission de coordination et de promotion de la synergie des actions de développement menées dans leurs entités ;
- Examiner l'éventualité d'ériger l'appropriation des programmes de développement, en critère d'évaluation pédagogique (pour les enseignants) et d'appréciation professionnelle (pour les autres fonctionnaires), de façon à avoir leur entière adhésion au processus. Ainsi, on éviterait certains comportements contraires à la bonne gouvernance et, de façon plus large, à l'esprit de développement, qui leur sont imputables ;
- Prévoir de ligne budgétaire pour faciliter une pleine participation de la partie nationale au programme conjoint.

### ***à l'attention des ONGs de mise en œuvre***

- Mettre en place des cadres de concertation, d'échange d'expertise et de bonnes pratiques voire d'harmonisation des approches, à l'échelle régionale et locale, aux fins davantage de synergie dans leurs interventions.
- Capitaliser les expériences positives acquises dans d'autres programmes et projets lors des actions en cours.

### ***à l'attention des autres programmes / projets similaires***

Mettre en place des cadres de concertation, à l'échelle régionale et locale, aux fins davantage de complémentarité, de capitalisation des expériences, d'échange de bonnes pratiques et de synergie dans les interventions.

### ***à l'attention des communautés à la base***

- Faire le meilleur usage qui soit des acquis du programme, autant en infrastructures qu'en renforcement de capacités, en questions nutritionnelles et alimentaires que démographiques, de façon à en tirer profit le plus longtemps possible ;
- Elaborer et mettre en œuvre, aussitôt que possible et avec l'appui des autorités et des autres partenaires de développement, notamment les agences du SNU, un plan stratégique de consolidation des acquis du programme, dans la perspective de leur pérennisation. A ce propos, des efforts sont à mener, en matière d'organisation et de financement des structures communautaires compétentes (COGES et autres comités de développement) ;
- Au démarrage d'un tel programme, il est nécessaire de faire une présentation détaillée du programme par un spécialiste qui maîtrise tous les contours du programme. Ceci présente l'avantage d'informer toutes les prenantes notamment les autorités locales (administratives et coutumières) et bénéficiaires pour leur plein

engagement et appropriation. Le plan opérationnel du programme doit notamment être vulgarisé au maximum au niveau de la zone d'intervention du programme pour une meilleure circulation de l'information. Une implication effective des autorités locales qui servent de courroie de transmission entre la population et le programme/projets facilitera la responsabilisation des acteurs locaux, l'appropriation et durabilité des interventions ;

- La coordination du programme doit être à proximité de la zone d'intervention du programme avec plus de pouvoir et de responsabilité dans la veille des actions de synergie. Cette représentation sera ainsi un interlocuteur de proximité pour les agences à qui les communautés de base peuvent s'adresser à tout moment. Un mécanisme approprié de circulation de l'information devra être mis en place. Ce faisant, les bénéficiaires du programme se sentiront plus concernés.

# ANNEXE

## **Annexe 1 : Termes de Références**

---

### **TERMES DE RÉFÉRENCE ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME CONJOINT ENFANCE, NUTRITION ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE NIGER,**

#### **1. CONTEXTE GÉNÉRAL : VOLET DE L'ENFANCE, DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION**

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Gouvernement de l'Espagne ont conclu un accord de partenariat ayant pour objet de contribuer aux progrès pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à travers le Fonds pour la réalisation des OMD (F-OMD). Le F-OMD opère par l'entremise des Nations Unies au niveau de chaque pays et promeut une cohérence et une efficacité accrues des interventions de développement par la collaboration entre les agences des Nations Unies.

Au Niger, le programme conjoint Enfance, Nutrition et Sécurité alimentaire est mis en œuvre par cinq agences des Nations Unies qui sont la AO, l'OMS, le PAM, l'UNICEF et l'UNFPA en partenariat avec les institutions gouvernementales suivantes : le ministère de la santé publique, le ministère de l'éducation nationale, le ministère du développement agricole, le ministère de l'aménagement du territoire et du développement communautaire, et le cabinet du Premier Ministre. Ce programme est aligné sur la stratégie de développement et de réduction de la pauvreté, la stratégie des 3N, la politique nationale d'alimentation et de nutrition et son plan d'action; et le plan de développement de la santé.

Le programme est articulé autour de cinq (5) résultats permettant d'améliorer la situation nutritionnelle et de renforcer la sécurité alimentaire : (i) la mise en place d'un continuum de soins pour améliorer l'état nutritionnel et la survie des enfants ; (ii) l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages et en particulier celle des jeunes enfants; (iii) l'introduction dans les programmes scolaires du pays de l'enseignement de la nutrition et de la communication pour le changement de comportement (CCC); (iv) le renforcement des capacités de gestion des programmes de nutrition et sécurité alimentaire; (v) la mise en place d'un système fonctionnel de plaidoyer soutenu en faveur de la nutrition et de la sécurité alimentaire.

L'évaluation à mi-parcours du programme intervenue en fin 2011 a permis de relever les résultats enregistrés, de tirer les enseignements de la mise en œuvre du programme et de procéder à des recommandations en vue de l'amélioration de l'exécution.

#### **2. OBJECTIF GLOBAL DE L'ÉVALUATION**

L'évaluation finale du programme vise un double objectif. Il s'agira, d'une part, d'évaluer dans quelle mesure le programme conjoint a pleinement mis en œuvre les activités prévues et obtenu les produits (outputs) et réalisations (outcomes) attendus, et mesurer en particulier les résultats de développement; et d'autre part de générer un volume conséquent de connaissances basées sur les faits, concernant un ou plusieurs volets du F-OMD, en identifiant les meilleures pratiques et les enseignements tirés qui pourraient servir à d'autres interventions de développement au niveau national (montée en échelle) et international (reproductibilité).

#### **3. PORTÉE ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE L'ÉVALUATION**

Les objectifs spécifiques visés par l'évaluation sont : (i) évaluer dans quelle mesure le programme conjoint a contribué à répondre aux besoins et à résoudre les problèmes identifiés pendant la phase de conception; (ii) mesurer le degré de mise en œuvre du programme conjoint, son efficacité et la qualité des produits et des réalisations par rapport à ce qui a été prévu initialement ou selon les modifications éventuelles et officielles apportées; (iii) mesurer dans quelle proportion le programme conjoint a obtenu les résultats de développement pour la population ciblée, les bénéficiaires et les participants, qu'il s'agisse d'individus, de communautés, d'institutions ou autre; (iv) mesurer la contribution du programme conjoint à la réalisation des objectifs fixés pour ses différents volets d'intervention ainsi qu'à celle des objectifs globaux du F-OMD au niveau local et national (OMD, Déclaration de Paris, principes d'Accra et réforme de l'ONU) et; (v) identifier et documenter les grands enseignements tirés et les bonnes pratiques sur les sujets spécifiques de la fenêtre thématique, les OMD, la Déclaration de Paris, les principes d'Accra et la réforme de l'ONU dans le but de garantir la durabilité du programme conjoint ou de certaines de ses composantes.

#### **4. MÉTHODOLOGIE**

L'évaluation finale utilisera les méthodes et les techniques correspondant aux besoins spécifiques d'information, aux questions énoncées dans les TdR, à la disponibilité des ressources et aux priorités des acteurs.

#### **5. PRODUITS**

Le consultant international est chargé de soumettre les livrables suivants au commissaire et au directeur de l'évaluation:

- Un Rapport initial
- Projet de rapport final
- Rapport final d'évaluation

#### **6- DUREE DE LA CONSULTATION**

A partir du 14 juin 2013 pour une durée de 6 semaines

#### **7- SUPERVISION**

Le consultant international travaillera sous la supervision du Nutrition Manager. Il sera assisté dans ses tâches, d'un consultant national recruté à cet effet.

---

#### **8- STRUCTURE DE VERSIONS INTERMÉDIAIRE ET FINALE DU RAPPORT FINAL (longueur de 20 à 30 pages)**

- **Page de couverture**

Y compris le titre du PC, la fenêtre thématique, la date du rapport, le(s) nom(s) du/des évaluateurs.

- **Table de matières**

Y compris un page de référence pour chaque chapitre et annexe.

- **Liste d'abréviations**
- **Résumé Exécutif (maximum 2 pages)**

Pas plus de deux pages. Résumez les éléments substantifs du rapport, tout en faisant une brève description du programme, ainsi que du but et des objectifs de cette évaluation, de la méthode d'approche, des constatations clefs et des conclusions, des recommandations principales.

## 1. Introduction

Expliquez pourquoi l'évaluation est conduite, y compris le contenu suivant:

- **Antécédents**

MDG-F, fenêtre thématique, programme conjoint.

- **Objectif, Buts et Méthodologie de l'Évaluation:**

Objectif et but de l'évaluation, les méthodes utilisées (ainsi que les critères de l'évaluation, et la portée), les contraintes et les limites de l'étude conduite.

- **Description de l'intervention**

Fournissez suffisamment de détails sur le programme conjoint afin que le lecteur puisse aisément comprendre l'analyse faite dans le chapitre suivant.

- **Contexte**

Social, politique, économique, institutionnel, facteur qui affectent le PC.

- **Description du PC**

Titre, calendrier, logique d'intervention, objectifs, produits/réalisations escomptés, portée de l'intervention, ressources totales, emplacement géographique, etc.)

## 2. Niveaux d'analyse

Cette section devrait être basée sur des faits, guidée par les critères et questions de l'évaluation.

- **Conception | Pertinence**

Incluez une description du concept initial et des révisions ultérieures, ainsi que toutes informations pertinentes sensées aider le lecteur à comprendre clairement l'analyse faite.

Examinez la pertinence de la conception et traitez toutes les questions de l'évaluation (y compris celles liées aux OMD, à l'UNDAF et aux priorités nationales, à la participation des intervenants, et à l'appropriation nationale dans le processus de conception, au cadre de S&E et à la Stratégie de communication, et à la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation à mi-parcours).

- **Processus | Efficacité, Appropriation**

Incluez une description de la structure de gouvernance du PC, des mécanismes de coordination, des procédures administratives, des modalités de mise en oeuvre, de Coordination ONU, d'appropriation nationale dans le processus et toutes informations pertinentes permettant de comprendre aisément l'analyse faite. Traitez toutes les questions de l'évaluation (c'est-à-dire même du niveau de progrès financier et de mise en oeuvre des recommandations de l'évaluation à mi-parcours).

## 3. Résultats | Efficacité, Durabilité

Fournissez un examen du niveau de réalisation des résultats de développement par rapport à ce qui était initialement prévu. Montrez la progression de la mise en oeuvre dans une juste mesure ainsi qu'une analyse de la chaîne des résultats (organisé par réalisation, et constatations distinctives sur l'achèvement des activités et des produits issus des réalisations). Si certaines partie de cette analyse ne sont pas incluses, expliquez pourquoi c'est le cas. Aussi, il faudra inclure une analyse des effets de l'évaluation à mi-parcours. En ce qui concerne la durabilité, veuillez mentionner la disponibilité de ressources financières,

et des exemples ou des preuves de reproductibilité et d'élargissement du PC. Traitez toutes les questions de l'évaluation

#### **4. Conclusions**

#### **5. Leçons apprises**

Définissez l'ampleur de chaque leçon (Programme conjoint, politique nationale, intervention locale, etc...)

#### **6. Recommandations**

Priorisées, structurées et claires. L'ampleur et partenaires pertinents devraient être clairement définis pour chaque recommandation.



### Aide-mémoire Comité Directeur National (CDN)

- *Coordonnateur Résident du SNU ;*
- *Représentant du Gouvernement du Niger ;*
- *Représentant du Gouvernement espagnol.*
- *Représentant de l'AECID*

- 1) Que pouvez-vous considérer :
- comme succès dans le cadre du programme conjoint MDGF?
  - comme échec dans le cadre du programme conjoint MDGF?

2) S'il y a une amélioration à apporter, que soulignez – vous ?

- 3) Dans quelle mesure la gouvernance du Fonds - OMD:
- Au niveau du comité de gestion du programme conjoint/CDN a-t-elle contribué à rendre le programme conjoint efficace et efficient ?

Selon vous, quels sont les acquis à capitaliser et à répliquer ?

- Au niveau du comité technique de pilotage a-t-elle contribué à rendre le programme conjoint efficace et efficient ?

Selon vous, quels sont les acquis à capitaliser et à répliquer ?

- 4) Dans quelle mesure le CDN et le CTP ont facilité :
- l'atteinte des résultats de développement ?
  - l'appropriation au niveau national, régional, départemental et communautaire?
  - l'unité dans l'action?
  - Que peut-on retenir comme bonnes pratiques ?

Selon vous, quels points d'amélioration faut-il apporter ?

5) Quel est votre point de vue sur le mécanisme de communication entre les différentes structures (CDN et CTP)?

6) Dans quelle mesure la stratégie de certification et d'accréditation du programme conjoint était-elle utile et fiable?

7) Si de telle expérience de programme conjoint est à reproduire avec succès dans un autre contexte sur quels aspects faut mettre l'accent ?

8) Selon vous, quels changements positifs les modifications apportées au programme ont induit:

- Par rapport aux résultats de développement obtenus?
- Par rapport à la gouvernance du programme?

Quelles dispositions prenez-vous pour perpétuer la cohérence accrue, l'efficacité et l'efficacite entre agences de SNU à la fin du programme conjoint ?

## **Aide-mémoire (Phase de la conception)**

- 1) Selon vous, dans quelle mesure les objectifs du programme correspondent :
  - Aux besoins et aux intérêts des populations effectivement exprimés par elles?
  - Aux besoins et aux intérêts du pays ?
  - Aux objectifs du Millénaire pour le développement ?
- 2) Quel est votre point de vue sur la pertinence de la conception et de la stratégie des interventions du programme par rapport :
  - Aux OMD ?
  - Au PNUAD (UNDAF) ?
  - Aux priorités nationales ?
  - A la participation des intervenants ?
  - A l'appropriation nationale dans le processus de conception?
- 3) Quel est votre point de vue par rapport aux réponses apportées par le programme aux besoins socioéconomiques et aux problèmes identifiés dans la phase de conception?
- 4) Quelle est votre opinion sur la façon dont le programme a-t-il été :
  - Conçu conjointement?
  - mis en œuvre conjointement?
  - suivi conjointement ?
  - évalué conjointement?
  - Quelles leçons avez-vous tiré ?
  - Que proposez-vous comme mesures d'amélioration ?
- 5) Dans quelle mesure la programmation conjointe représentait-elle la meilleure solution pour relever les défis de développement énoncés dans le document de programme?
  - Quelles leçons avez-vous tiré ?
  - Si l'expérience de programme conjoint est à reproduire avec succès dans un autre contexte, sur quels aspects faut mettre l'accent?

- Que peut-on retenir comme bonnes pratiques ?

## **Aide-mémoire (Ressources financières)**

- 1) Qu'avez-vous considéré :
  - comme succès dans la gestion de ce fonds ?
  - comme échec dans la gestion de ce fonds ?
- 2) S'il y a une amélioration à apporter, que soulignez – vous ?
- 3) Si l'expérience est à refaire :
  - Que faut-il considérer comme acquis et à reproduire ?
  - Que faut-il ne pas reprendre ?
- 4) Dans quelle mesure le mécanisme de gestion de fonds a été efficient par rapport aux résultats de développement obtenus :
  - En considérant votre mandat :
  - En considérant le programme conjoint dans sa globalité ;
- 5) Quelles recommandations pourriez-vous formuler si l'expérience est à reproduire dans un autre contexte ?
- 6) Quel est votre point de vue sur l'instrument financier utilisé par le programme conjoint pour garantir une meilleure efficacité du principe d'unité dans l'action ?
- 7) Qu'auriez-vous proposé comme alternative?
- 8) Quel obstacle financier le programme conjoint a-t-il rencontré et qui a affecté son efficacité ?
  - Quelles approches de solutions ont été initiées par votre agence ?
  - Quelles approches de solutions ont été initiées et mises en œuvre par le programme ?
- 9) Quel est votre point de vue sur les disparités en termes financier entre agences ?
  - En quel terme cela a affecté (négativement ou positivement) l'atteinte des résultats de développement obtenus ?
  - Quelles leçons avez-vous tiré ?
  - Qu'auriez-vous suggéré si l'expérience est à reproduire ?

- 10) Est-ce que votre agence dispose de capacités financières suffisantes pour faire perdurer les avantages/acquis du programme?
- 11) Est-ce que votre agence dispose de capacités financières suffisantes pour la poursuite de projets qui seraient considérés comme un potentiel pour le programme conjoint MDGF ?
- 12) Selon vous, quelles sont les conditions requises pour perpétuer les acquis du programme conjoint MDGF après sa clôture?
- 13) Quelles autres préoccupations aimerez-vous partager avec nous dans le cadre de la gestion financière de ce programme ?
- 

## **Aide-mémoire (Mise en œuvre - Résultats)**

- 1) De par votre participation au programme conjoint,
- que considérez-vous comme succès (valeur ajoutée) de votre contribution à la résolution des problèmes de développement énoncés dans le document de programme?
  - que considérez-vous comme échec succès de votre contribution à la résolution des problèmes de développement énoncés dans le document de programme?
  - Quelles leçons avez-vous tiré ?
  - Quels sont les aspects à considérer comme acquis et qu'il faut répliquer ?
- 2) Quel est votre point de vue sur l'efficacité de modèle de gestion du programme conjoint :
- *Instruments,*
  - *Ressources économiques, humaines et techniques ;*
  - *Structure organisationnelle,*
  - *Flux d'information,*
  - *Prise de décision au niveau de la direction*
- par rapport aux résultats de développement obtenus ?
- A quel niveau faut-il apporter des améliorations pour plus d'efficacité ?
- 3) Selon vous, quel modèle de gestion du programme conjoint garantit une meilleure efficacité du principe d'unité dans l'action?
- Pourquoi ?
- 4) Dans quelle mesure la mise en œuvre d'un programme conjoint (groupe d'organismes) a-t-elle été plus efficace que si les interventions avaient été exécutées

par un seul organisme ?

- Si de telle expérience est à refaire,
- que faut-il considérer comme facteurs de réussite ?
- que faut-il considérer comme facteurs d'échec?

5) Avec quels partenaires du programme conjoint menez-vous des actions de synergie ou de complémentarité ?

	<b>Unicef</b>	<b>FAO</b>	<b>PAM</b>	<b>OMS</b>	<b>UNFPA</b>	<b>Institutions étatiques</b>
<b>Unicef</b>						
<b>FAO</b>						
<b>PAM</b>						
<b>OMS</b>						
<b>UNFPA</b>						
<b>Institutions étatiques</b>						

Quelles bonnes pratiques faut-il retenir ?

6) Dans quelle mesure et de quelles façons le programme conjoint a-t-il augmenté ou réduit l'efficacité dans la livraison des produits et des réalisations ?

Pourquoi ?

7) Quel type d'obstacles (administratifs, financiers et de gestion) le programme conjoint a-t-il rencontrés ?

- dans quelle mesure cela a-t-il affecté son efficacité ?
- Quelles sont les approches de solutions développées?

8) Quel est votre point de vue sur la gouvernance/responsabilité de structures (CDN, CTP et UCP) en termes de :

- Participation/engagement ?
- Suivi-évaluation ensemble ?
- Synergie and de complémentarité?
- Partage de l'information ?
- Quels enseignements faut-il tirer ?
- Quels sont les points d'amélioration à apporter ?

9) Dans quelle mesure le programme conjoint a-t-il eu un impact sur les personnes

ciblées ?

- *Quels enseignements faut-il tirer ?*
- *Que faut-il améliorer ?*

10) Selon vous, le programme conjoint a-t-il eu des effets différenciés?

Élément d'appréciation	Différentiation d'effets		Justification
	Oui	Non	
sexe			
race			
l'appartenance ethnique			
milieu d'origine rural ou urbain			
bénéficiaires			

11) Dans quelle mesure les organes de décision et les partenaires d'exécution du programme conjoint ont-ils pris de décisions ou de mesures nécessaires pour assurer la soutenabilité de ses effets?

Que faut-il retenir comme aspects à capitaliser et répliquer à l'échelle nationale?

12) Dans quelle mesure les bénéficiaires du programme conjoint ont-ils pris de décisions ou de mesures nécessaires pour assurer la soutenabilité de ses effets?

Que faut-il retenir comme aspects à capitaliser et répliquer à l'échelle nationale?

13) Dans quelle mesure le programme conjoint pourra-t-il être reproduit ou mis à l'échelle au niveau national ou local?

14) Selon vous, quels enseignements retenir de ce programme conjoint et qui pourraient servir à d'autres programmes/projets ?

15) Dans quelle mesure d'autres programmes/projets conduits par votre agence peuvent servir au programme conjoint ?

- *Que peut-on retenir comme bonnes pratiques ?*

---

## **Aide-mémoire (Suivi - Evaluation)**

1) Quel est votre point de vue sur l'utilité et la fiabilité de la stratégie de suivi et d'évaluation du programme conjoint pour mesurer les résultats de développement?

Selon vous, quels points d'amélioration faut-il apporter ?

2) Selon vous, dans quelle mesure et de quelles façons l'évaluation à mi-parcours a-t-elle influencé le programme conjoint ?

- Qu'est-ce qui a bien marché suite à l'évaluation à mi-parcours ?
- Qu'est-ce qui n'a pas marché suite à l'évaluation à mi-parcours ?

Quels enseignements faut-il tirer ?

3) Dans quelle mesure les suggestions et recommandations de l'évaluation à mi-parcours du programme conjoint ont-elles été mises en œuvre (Faire évaluation de leur prise en compte)

Suggestions et recommandations		Statut		Observation
		Prise en compte	Non prise en compte	
<b>A la partie nationale</b>	Installation et opérationnalité de l'Unité de coordination du programme à Zinder			
	Amélioration de la mobilisation et l'engagement des services techniques pour le suivi des interventions (Ministère de la Santé et de l'Agriculture)			
	Evaluation des besoins en allocations budgétaires et moyens matériels au titre de la contrepartie et leur mise avec efficience à la disposition des interventions du programme			
	Formalisation des cadres de concertations au niveau régional/local avec implication des ONG pour plus de synergie			
	Assurer l'accès à l'eau, l'installation de clôtures au niveau des jardins potagers (communautaires et scolaires) et responsabiliser les propriétaires d'animaux pour leur protection			
	Choisir les sites en prenant en compte les facteurs d'accès à l'eau et de proximité aux écoles.			
	Eviter de commencer les jardins scolaires avant de s'assurer les sources d'eau disponibles et accessibles			
	Promouvoir l'accès aux intrants (semences, fertilisants, pesticides) et d'équipements (petit outillage de jardinage)			
	promouvoir en plus de l'agriculture, le petit élevage			
		Définir un plan d'actions, répondant aux indicateurs et critères du Programme conjoint		
	Harmoniser, autant que possible, les politiques et procédures d'intervention en admettant davantage de flexibilité			
	Mettre en place un système de gestion lié à			

<b>Aux agences du SNU</b>	UNDAF (Comité technique de gestion UNDAF)			
	Impliquer davantage le Senior management			
	Intégrer les ressources propres pour programmer et mener ensemble des actions			
	Effectuer au moins deux missions de suivi conjointes avec un compte rendu conjoint			
	Envoyer des messages ensemble entant que SNU au niveau régional pour promouvoir/impulser la nécessité de travailler ensemble			
	Chaque fois que nécessaire, organiser une rencontre pour déterminer une position commune qui engage les agences			
	Créer une synergie entre les interventions du PAM et de la FAO en vue d'améliorer l'exploitation des JPS de la FAO à travers leur équipement			
	Renforcer le suivi par la FAO des infrastructures mises en place et renforcer l'encadrement des bénéficiaires			
	<b>Aux partenaires clé</b>	Organiser une rencontre entre partenaires clé pour faire le bilan de leur collaboration dans la mise en œuvre du programme.		
S'engager à respecter la fréquence des différentes réunions des dites instances (CNP, CTP, UCP);				
Organiser davantage d'activités conjointes surtout la planification des interventions et le suivi de l'état d'avancement				
Organiser des rencontres ad hoc au niveau local et national pour booster la synergie et améliorer le partenariat entre les différents intervenants				
Organiser une réunion entre le génie rural, la DDA et l'ONG Aide et Action pour créer la synergie indispensable pour l'atteinte des effets escomptés du programme				
Prendre en compte que toute allocation budgétaire non consommée devrait être retournée à la source conformément aux règles des programmes conjoints de MDG-F				

4) Selon vous, dans quelle mesure les recommandations de l'évaluation à mi-parcours ont-elles contribué à la réalisation des résultats pour le développement?



### Annexe 3 : Tableau 2 : Liens entre résultats du programme conjoint et priorités nationales et internationales

Documents stratégiques		Programme Conjoint Enfance, Nutrition et Sécurité Alimentaire (MDGF)				
		Effet UNDAF/Effet Programme Conjoint 1 : D'ici 2013, les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient les sources de revenus				
		Effet UNDAF/Effet Programme Conjoint 2 : D'ici 2013, les populations vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité et participent à la maîtrise de la croissance démographique				
		Output 1: Le continuum des soins est mis en place pour réduire la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans	Output 2: La sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages et en particulier celles des jeunes enfants est améliorée dans les zones ciblées	Output 3: L'enseignement de la nutrition et de la Communication pour le Changement de Comportement (CCC) est introduit dans les programmes scolaires du pays	Output 4: Les capacités de gestion des programmes de nutrition et de sécurité alimentaire sont renforcées	Output 5: Un système fonctionnel de plaidoyer est mis en place à différents niveaux en faveur de la nutrition et de la sécurité alimentaire
OMD	1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim ;				X	X
	4 : Réduire la mortalité infantile	X	X	X		
	5 : Améliorer la santé maternelle		X	X		
stratégie de développement accélérée et de réduction de la pauvreté 2008 –2012	Amélioration de l'accès aux services sociaux de qualité	X	X	X	X	X
	Croissance économique forte, diversifiée et créatrice d'emplois			X	X	
	Maîtrise de la croissance démographique	X	X	X		
	Réduction des inégalités et renforcement de la protection des groupes vulnérables	X	X	X		X
Stratégie des 3N	Axe 1 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques		X		X	
	Axe 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires			X	X	
	Axe 3 : Amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes					
	Axe 4. Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens	X	X	X	X	X
Plan National d'Action pour la Nutrition 2007-2015	Programme 1 : Diversification de la production alimentaire et amélioration de la valeur nutritionnelle (L'état nutritionnel des populations est amélioré par la consommation d'aliments de qualité)		X		X	
	Programme 2 : Lutte contre les carences nutritionnelles	X	X	X	X	X

Documents stratégiques		Programme Conjoint Enfance, Nutrition et Sécurité Alimentaire (MDGF)				
		Effet UNDAF/Effet Programme Conjoint 1 : D'ici 2013, les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la				
		gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient les sources de revenus				
		Effet UNDAF/Effet Programme Conjoint 2 : D'ici 2013, les populations vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité et participent à la maîtrise de la croissance démographique				
		Output 1: Le continuum des soins est mis en place pour réduire la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans	Output 2: La sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages et en particulier celles des jeunes enfants est améliorée dans les zones ciblées	Output 3: L'enseignement de la nutrition et de la Communication pour le Changement de Comportement (CCC) est introduit dans les programmes scolaires du pays	Output 4: Les capacités de gestion des programmes de nutrition et de sécurité alimentaire sont renforcées	Output 5: Un système fonctionnel de plaidoyer est mis en place à différents niveaux en faveur de la nutrition et de la sécurité alimentaire
	Programme 3 : Prise en charge des personnes défavorisées sur le plan socio-économiques et vulnérables sur le plan nutritionnel	X	X		X	X
	Programme 4 : Promotion des régimes alimentaires et des modes de vie sains			X		
	Programme 5 : Promotion de l'allaitement maternel	X				
Politique nationale en matière d'alimentation et de nutrition	Assurer à tous les ménages une disponibilité alimentaire effective et durable		X			X
	Réduire la malnutrition aiguë chez les enfants de 0 à 5 ans de 30% au moins;	X	X			
Plan de Développement Sanitaire (PDS) 2011 – 2015	Développer les services de la santé de la reproduction de qualité (Planification familiale, Amélioration de la prise en charge de la santé de l'enfant, Amélioration de la prise en charge de la santé de la mère et du nouveau-né)	X	X			
Programme décennal de développement de l'éducation au Niger (PDDE).	Contribuer à l'amélioration de l'accès aux structures du préscolaire, à l'enseignement du cycle de base 1 et à l'éducation non formelle par un accroissement et une meilleure distribution de l'offre et la stimulation de la demande sociale d'éducation			X	X	

## Annexe 4 : Tableau 4 : Niveau de réalisation des activités et d'atteinte des résultats

Résultats escomptés	Activités	indicateurs	Agences responsables	Résultats/cibles atteints avant évaluation mi-parcours (2011)	Résultats/cibles atteints après évaluation mi-parcours (2013)	Observation
D'ici 2013, les populations vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité et participent à la maîtrise de la croissance démographique		Réduction du taux de mortalité des moins de 5 ans, qui passera de 198 à 113 pour 1.000 naissances vivantes Réduction du taux de mortalité maternelle, qui passera de 648 à 490 pour 100.000 naissances vivantes	UNICEF, UNFPA, OMS, PAM, FAO			
<b>1- Le continuum des soins nutritionnels est mis en place pour réduire la prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans</b>						
1.1 Le « Paquet 7+8 » de la stratégie de survie de l'enfant est mis en œuvre pour réduire la prévalence de la malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois	Fournir les outils de formation / matériel CCC	Disponibilité d'outils de formation et matériel CCC Re : Non ; Cible : Oui	UNICEF	Outils de formation sur la promotion des PFE disponibles dans la zone d'intervention		
	Former les équipes cadres de districts sur les PFE	Nombre d'ECD formé sur les PFE Ref : 0 ; Cible : 6	UNICEF	10	166% 14 nouveaux ECD prévus en juillet 2013	Activité prévue suite à la mobilité des anciens formés
	Former les agents des hôpitaux et CSI sur les PFE	Nombre d'agents des hôpitaux et CSI formés sur les PFE Ref : 0 ; Cible : 30	UNICEF	34	113% 36 nouveaux agents prévus en juillet 2013	
	Former les Agents de Santé Communautaires (cases de santé) sur les PFE	Nombre d'agents de santé communautaire formé sur les PFE Ref : 0 ; Cible : 60	UNICEF	30	50%	
	Former les Agents de Santé sur l'allaitement maternel	Nombre d'agents de santé formés à la promotion de l'allaitement maternel Ref : 10 ; Cible : 40	UNICEF	36	90%	
	Fournir le mébendazole	Disponibilité adéquate du Mébendaole Ref ; Non Cible : Oui	UNICEF	Disponibilité suffisante de molécules		Campagne menée avec succès
	Appuyer les campagnes de déparasitage	Nombre de campagnes de déparasitage appuyées. Ref : 0 ; Cible : 2	UNICEF	1	50%	
	Réviser des supports éducatifs en matière d'alimentation du nourrisson	Supports éducatifs en matière d'alimentation de complément disponible Ref : 500 Cible : 1000	UNICEF	1.000 nouveaux pagi produits et utilisés pour la promotion de l'alimentation de complément	100%	
	Vulgariser les supports éducatifs sur l'alimentation de complément des nourrissons	Nombre de prestataire de service au courant des supports éducatifs révisés, sur l'allaitement de complément Ref : 0 ; Cible : 70	UNICEF	64	91%	
	Former les Agents de Santé	Nombre d'agents de santé formés sur CCC en	UNICEF	40	133%	

Résultats escomptés	Activités	Indicateurs	Agences responsables	Résultats/cibles atteints avant évaluation mi-parcours (2011)	Résultats/cibles atteints après évaluation mi-parcours (2013)	Observation
	sur CCC en matière d'alimentation de complément	matière d'alimentation de complément Ref : 0 ; Cible : 30				
	Former les relais communautaires sur les PFE	Nombre de relais communautaires formés sur les PFE Ref : 0 ; Cible : 50	UNICEF	36	72%	
1.2 Le suivi des grossesses (CPN), la planification des naissances et les soins obstétricaux sont promus.	Fournir les kits CPN aux structures sanitaires	Nombre de kits CPN fournis aux structures sanitaires Ref : 5 Cible : 60	UNICEF	?		Pas de données
	Former le personnel sur la CPN recentrée	Nombre de personnels de santé formés sur la CPR recentrée Ref : 300 Cible : 700	UNICEF	20	5%	
	Assurer la supervision formative des agents de santé en CPN recentrée	Nombre de supervisions formatives des agents de santé réalisées Réf : 0 Cible : 2	OMS	1 supervision formative en CPNR des agents de santé du District sanitaire de Mirriah organisées	2 (100%) supervisions formatives en CPNR des agents de santé du District sanitaire de Mirriah organisées	
	Formation des agents de santé en technologies contraceptives	Nombre d'agents de santé formés en technologies contraceptive Ref : 0 Cible : 50	UNFPA	45 (90%) agents de santé formés en technologie et logistique contraceptive et 80 agents DBC (Distribution à Base Communautaire des contraceptifs) formés	55 (110%) agents de santé formés en technologie et logistique contraceptive et 80 agents DBC (Distribution à Base Communautaire des contraceptifs) formés	
	Utilisation des radios communautaires et ONG pour la sensibilisation et la planification	Nombre de messages PF diffusés par les radios communautaires Ref : 0 Cible : 80	UNFPA	70 (87%)	190 (237%)	
	Fournir des contraceptifs	Nombre de contraceptifs fournis : Jadelle Inplants with trocars (Ref : 0 Cible : 1000) Female condom FC2 (Ref : 0 Cible : 1000) Generic Lo Femenal (Ref : 0 Cible : 55000) Depo Provera with seringnes (Ref : 0 Cible : 20000) Generic ovrette (Ref : 0 Cible : 15000)	UNFPA	10 (1%) 2016 (202%) 38160 (69%) 10100 (50%) 6900 (46%)	60 (6%) 2476 (247%) 58080 (105%) 16850 (84%) 10200 (68%)	
1.3 Les femmes enceintes sont supplémentées en fer et micronutriments	Supporter une recherche opérationnelle sur l'utilisation à grande échelle des	Etude sur l'utilisation à grande échelle des micronutriments multiples sur l'issue de la gestation réalisée ;	UNICEF			Activité supprimée car sa pertinence

Résultats escomptés	Activités	Indicateurs	Agences responsables	Résultats/cibles atteints avant évaluation mi-parcours (2011)	Résultats/cibles atteints après évaluation mi-parcours (2013)	Observation
multiples	micronutriments multiples sur l'issue de la gestation	Ref : 0 ; Cible 1				ne se justifie plus
1.4- Les accouchements sont assistés par un personnel de santé formé	Fournir l'équipement en kits d'accouchement simple	Nombre de kits d'accouchement simple fournis. Ref : 5 ; Cible : 60	UNICEF	9.000 femmes ont bénéficié du kit femme enceinte		Formulation de l'indicateur à revoir
	Former le personnel de santé en SONU	Nombre d'agents de santé formé en SONU Ref : 0 ; Cible : 50	UNICEF	10	20%	
1.5- Femmes allaitantes supplémentées en Vitamine A dans les 45j suivant la naissance	Fournir la Vitamine A aux structures sanitaires	Pourcentage de femmes allaitantes supplémentées en Vitamine A dans les 45 j suivant la naissance Ref : 70% ; Cible : 95%	UNICEF, MSP	100%	D'autres encore prévues pour juillet 2013	Continuité de l'activité par Unicef
	Distribuer la vitamine A aux femmes au cours des 45 j suivant l'accouchement et aux enfants					Non encore réalisée
<b>2. La sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages et en particulier celles des jeunes enfants est améliorée</b>						
2.1 Groupements des femmes impliqués dans la production, la distribution des produits de complément et les bénéfices générés à travers la vente des produits	Développer l'introduction commerciale et subventionnée de compléments nutritionnels et leur utilisation avec les aliments de complément	Utilisation de compléments nutritionnels avec les aliments de complément Ref : Non Cible Oui	UNICEF			Non réalisée pour gestion de crise alimentaire et nutritionnelle
	Achat et mise à disposition des communautés des intrants et micronutriments	Les unités de production des aliments de complément ont accès aux compléments nutritionnels (micronutriments) Ref : Non Cible Oui	UNICEF	Cible atteinte		Appui d'autres partenaires techniques
2.2 Unités de production des aliments de complément mises en place dans les communes des zones ciblées	Soutenir l'installation de nouvelles unités de production d'aliments de complément	Nombre d'unités de production d'aliments de complément mis en place Ref : 0 ; Cible : 2	UNICEF, MSP	Le terrain a été attribué et le cabinet de suivi du chantier déjà identifié	Bâtiment 'Misola' achevé et réceptionné	Il s'agit de 1 unité et non 2. Machines non encore installées
2.3- Les compléments nutritionnels tels que Nutributter et le Sprinkles sont disponibles et accessibles	Faciliter l'acquisition des compléments nutritionnels	Proportion d'unités de production des aliments de complément utilisant des compléments nutritionnels (micronutriments) Ref : 0 Cible : 100%	UNICEF	100%	100%	
	Soutenir le marketing social des compléments nutritionnels	Existence d'une demande pour les aliments de complément de qualité Ref : Non Cible Oui	UNICEF			Activité non réalisée
	Sensibiliser les bénéficiaires sur les avantages de l'utilisation des compléments nutritionnels	Proportion de ménages connaissant les avantages des aliments de complément de qualité Ref : 10% Cible 40%	UNICEF	43,7%	43,7%	
2.4 Ménages bénéficient des unités agropastorales dans les zones ciblées	Mise en valeur de 900 ha de terre grâce à l'appui en semences maraîchères à distribuer à 8200 ménages	- Superficie mise en valeur (cible : 900 ha, référence inconnue) - Nombre de ménages bénéficiaires (cible : 8200, référence inconnue)	FAO	850 ha 8000	850 ha (100%) 8000 (97%)	

Résultats escomptés	Activités	Indicateurs	Agences responsables	Résultats/cibles atteints avant évaluation mi-parcours (2011)	Résultats/cibles atteints après évaluation mi-parcours (2013)	Observation
		- Quantité de semences distribuées (cible : 410 kg de semences potagères)		222 kg	389 kg (95%)	
	Aménagement de 15 Ha repartis sur six sites maraichers communautaires pour 700 ménages	- superficie aménagée (cible : 15 ha, référence 0) ; - nombre de ménages bénéficiaires (cible : 700) - nombre puits et forages réalisés (cible : 60 puits et forages, référence 0)	FAO	15 ha 700 24 puits maraichers (4 puits sur chacun des six sites communautaires)	100% 100% 40 (66%) dont 16 en cours de réalisation et 5 en réhabilitation	
	Fournitures de Kits de matériels agricoles	- Quantité de matériel placé (cible : 250 kits de petit matériel, référence inconnue) - nombre de ménages bénéficiaires (1000 ménages)	FAO	155 (62%) kits de matériels agricoles et 24 pompes à pédales 1200 ménages	300 (120%) kits de matériels agricoles et 60 pompes à pédales 1200 (120%) ménages	Les 36 pompes à pédales de 2013 sont encore
<b>3. L'enseignement de la nutrition et de la Communication pour le Changement de Comportement (CCC) est introduit dans les programmes scolaires du pays</b>						
3.1 Modules de formation sur la nutrition et la communication pour les formations primaires sont révisés et adoptés	Elaborer des manuels sur la nutrition et la sécurité sanitaire des aliments pour les enseignants et les élèves des écoles primaires	Nombre des modules élaborés Ref : 0 Cible : 4	PAM			Activité réalisée par OMS
	Organiser un atelier de validation et d'adoption des manuels	Manuel validé et adopté Ref : 0 Cible : 4	PAM			Activité réalisée par OMS
	Reproduire les manuels pour les enseignants et les élèves	Nombre de manuels imprimés Ref : 0 Cible : 11 000	PAM			Activité réalisée par Unicef ?
3.2 Enseignants (instituteurs/Inspecteurs) formés en nutrition et communication pour le changement de comportement	Des sessions de formations à l'intention des enseignants, des COGES et des encadreurs sur la nutrition et la CCC	Nombre des COGES et d'encadreurs formés Ref : 0 Cible : 700	PAM	264 (38%)	379 (54%)	
3.3 Ecoles primaires qui dispensent les cours de nutrition et de communication pour le changement de comportement dans les zones de concentration	Mettre en place du matériel didactique complémentaire	Pourcentage des écoles ayant reçu les matériels didactiques complémentaires Pourcentage des écoles ayant dispensé les cours de nutrition et de CCC Ref : 0 Cible : 95%	PAM	60%	85%	
	Concevoir des grilles de supervision adaptées à l'intégration de l'enseignement de la nutrition et de la CCC	Nombre de grilles de supervision adaptées conçues. Ref : 0 Cible : 2	PAM	2 (100%)	2 (100%)	
	Effectuer le suivi de la mise en œuvre des activités de	Nombre d'écoles visitées (Ref : 0 Cible : 100%) Proportion des missions réalisées par rapport à	PAM	100%	100%	

Résultats escomptés	Activités	Indicateurs	Agences responsables	Résultats/cibles atteints avant évaluation mi-parcours (2011)	Résultats/cibles atteints après évaluation mi-parcours (2013)	Observation
	formation dans les écoles ciblées	celles planifiées Ref : 0 Cible : 75%		75%	80%	
3.4 Cantines scolaires dans les zones de concentration qui dispensent les cours de nutrition	Identifier les besoins complémentaires pour rendre plus performantes les cantines scolaires dans les zones ciblées	Besoins complémentaires par écoles identifiés Ref : 0 Cible : 100%	PAM	100%	100%	
	Doter les écoles cibles du paquet essentiel éducatif (Cuisine, Magasins, Palette, Natte, dispositif de lavage des mains, réfectoire, latrines, ...)	Pourcentage des écoles à cantine ayant reçu les éléments du paquet essentiel éducatif Ref : 0 Cible : 75%	PAM	75%	80%	
3.5 Jardins potagers dans les écoles primaires dans des zones spécifiques	Construire des puits et du matériel d'adduction d'eau	Pourcentage d'écoles ayant bénéficié de puits et des matériels d'adduction d'eau Ref : 0 Cible : 75% Pourcentage des écoles avec jardins potagers Ref : 0 Cible : 95%	PAM	30%	60%	
	Aménager 5 ha de terre et appuyer en intrants agricoles et équipements à distribuer à 20 écoles	- superficie aménagée (cible : 5ha, référence : 0) ; - nombre de ménages bénéficiaires (cible : 1000) - nombre puits et forages réalisés (cible : 20 puits)	FAO	4,25 ha aménagés pour les sites JPS 1000 ménages 17 puits	4,25 ha (100%) aménagés pour les sites JPS 1000 (100%) ménages 17 puits	1 puits n'est pas fonctionnel pour raison de nappe
		Quantité de semences distribuées (cible : 20 tonnes d'engrais, 20 tonnes de pommes de terre et 50 kg de semences potagères, référence 0)	FAO	2 t engrais 2 t pomme de terre 5 kg semences potagères	10 t (50%) engrais 10 t (50%) pomme de terre 20 kg (40%) semences potagères	
	Former les enseignants, COGES et élèves en techniques maraichages	Nombre d'enseignants et COGES formés (cible : 60 enseignants et 20 COGES, référence : 0) Nombre d'élèves bénéficiaires (cible : 300 élèves, référence : 0)	FAO	50 enseignants, 17 COGES formés 300 élèves touchés	50 (83%) enseignants, 17 (85%) COGES formés 300 (100%) élèves touchés	
<b>4. Les capacités de gestion des programmes de nutrition et de sécurité alimentaire sont renforcées</b>						
4.1 Agents formés et contribuant à la gestion des programmes de l'état	Renforcer les capacités de gestion de la contrepartie	Nombre de personnes formées à la gestion des programmes Ref: 0 ; Cible: 25	PAM, UNICEF, FAO, OMS MEN, MSP	12	19	
	Renforcer les capacités techniques du Ministère de la Santé Publique (Direction de			?		Pas de données sur cette activité

Résultats escomptés	Activités	Indicateurs	Agences responsables	Résultats/cibles atteints avant évaluation mi-parcours (2011)	Résultats/cibles atteints après évaluation mi-parcours (2013)	Observation
	La Nutrition et du Système d'Alerte Précoce)					
4.2 De jeunes diplômés de la faculté de Médecine et des écoles de santé publique ayant reçu ces modules	Réviser les modules de formation de nutrition des étudiants de la faculté de médecine et des écoles de santé publique	Existence de modules révisés de formation en nutrition à la faculté de Médecine Ref. Non Cible : Oui	OMS	04 modules de formation ont été élaborés pour l'enseignement de la nutrition à la FSS	04 (100%) modules de formation ont été élaborés pour l'enseignement de la nutrition à la FSS	
	Organiser un atelier de validation des modules de formation de nutrition des étudiants de la faculté de médecine et des écoles de santé publique	Adoption des modules révisés de formation en nutrition à la faculté de Médecine Ref. Non Cible : Oui	OMS	01 atelier de validation des quatre modules a été organisé	01 atelier de validation des quatre modules a été organisé	
	Vulgariser les modules de nutrition des étudiants de la faculté de médecine et des écoles de santé publique	La Faculté de médecine et les Ecoles de sante publique sont informées de l'existence des modules révisés de formation en nutrition Ref : Non Cible Oui (2)	OMS	Les 2 ateliers sont prévus pour le prochain semestre	2 ateliers tenus	
<b>5. Un système fonctionnel de plaidoyer est mis en place à différents niveaux en faveur de la nutrition et de la sécurité alimentaire</b>						
5.1- Des campagnes de plaidoyer régionales organisées en faveur de la nutrition	Appuyer les campagnes de plaidoyer en matière de nutrition	Nombre de campagnes de plaidoyer régionales organisées en faveur de la nutrition pour montrer l'ampleur, les conséquences de la malnutrition Ref : 2, Cible : 6	UNICEF, MSP		Non encore réalisée	Plusieurs réunions ont été tenues dans ce cadre
5.2- Les documents nationaux et légaux de politiques adoptés: Code de commercialisation des substituts du lait maternel, loi sur la commercialisation du sel iode, réglementation de la vente des produits enrichis (UNICEF + MSP/DN)	Organiser des ateliers de validation	3 documents nationaux et légaux de politiques adoptés: Code de commercialisation des substituts du lait maternel, loi sur la commercialisation du sel iode, réglementation de la vente des produits enrichis Ref : 2 ; Cible : 5	UNICEF, MSP	3	5 (100%)	
5.3- La composante nutrition est intégrée dans les programmes de développement	Plaider pour l'introduction de la nutrition dans les PDC	% plans des Développement Communaux avec la nutrition inscrite au niveau de la zone d'intervention Ref: 5% ; Cible: 25%	UNICEF, MSP	?		Activité en cours
	Plaider pour que les intrants thérapeutiques soient budgétisés dans le budget du MSP	Des lignes budgétaires sont incluses pour l'achat des laits (F100 et F75) et le Plumpy Nut dans le budget du MSP Ref ; Non Cible : Oui	UNICEF, MSP	/	En 2012, une ligne budgétaire a été inscrite dans le budget du MSP pour	Plumpynut, F-100 et le F-75 sont inscrits sur la liste des médicaments



Résultats escomptés	Activités	indicateurs	Agences responsables	Résultats/cibles atteints avant évaluation mi-parcours (2011)	Résultats/cibles atteints après évaluation mi-parcours (2013)	Observation
					achat d'intrants thérapeutiques	essentiels du Niger.
	Achat et mise à disposition du MSP des intrants thérapeutiques pour utilisation dans les plans de développement communautaire	Disponibilité d'intrants thérapeutique pour utilisation au niveau communautaire Ref ; Non Cible : Oui	UNICEF, MSP	Intrants thérapeutiques fournis en nombre suffisant	Intrants thérapeutiques fournis en nombre suffisant	

Source: Document du programme conjoint Enfance, Nutrition et Sécurité Alimentaire  
MDGF\_Monitoring\_Report\_Consolidated report (2011, 2012)  
Résultats d'enquête

## Annexe 5 : Plan d'actions des recommandations de l'évaluation à mi-parcours

### c) File for the Joint Programme Improvement Plan

After the interim evaluation is complete, the phase of incorporating its recommendations shall begin. This file is to be used as the basis for establishing an improvement plan for the joint programme, which will bring together all the recommendations, actions to be carried out by programme management.

<b>Evaluation Recommendation No. 1</b>						
<b>A la partie nationale : exercer le rôle régalien et assumer pleinement l'appropriation</b>						
<b>Response from the Joint Programme Management</b>						
<b>Key actions</b>	<b>Time frame</b>	<b>Person responsible</b>	<b>Follow-up</b>		<b>Secretariat</b>	
1.1 Assurer le fonctionnement des comités techniques de coordination des activités du programme à Zinder et Mirriah	Trimestre	Gouvernorat, Préfecture et Coord. Programme MDGF	<b>Comments</b> Échanges d'information, engagement des acteurs à jouer leur rôle, planification conjointe, bilan	<b>Status</b> Comités Techniques dynamisés	<b>Comments</b>	<b>Status</b>
1.2 Renforcer l'encadrement des structures Communautaires	Mensuel	Services Techniques,	Composante essentielle pour la stratégie de retrait du programme			
1.3 Décentraliser la Coordination du Programme au niveau Régional	Avril 2012	Gouvernorat, les 5 agences	Faciliter la coordination du programme à Zinder	Equipe recrutée, Bureau fonctionnel à Zinder		
<b>Evaluation Recommendation No. 2</b>						
<b>Aux agences du SNU (sièges et bureaux pays): « planter véritablement le germe » du delivering as one au niveau de chaque agence</b>						
<b>Response from the Joint Programme Management</b>						
<b>Key actions</b>	<b>Time frame</b>	<b>Person responsible</b>	<b>Follow-up</b>		<b>Secretariat</b>	
2.1 Tenir périodiquement les réunions du comité de pilotage	Trimestre	Les 5 agences SNU, la Primature et le Coord. Prg. conjoint	<b>Comments</b> Le programme a connu des difficultés dans le démarrage. Depuis la relance, les réunions du comité et les supervisions se sont régulièrement	<b>Status</b> 2 réunions ont été déjà tenues en 2012	<b>Comments</b>	<b>Status</b>
2.2 Assurer la supervision conjointe des	Trimestre	Idem				

Agences du S.N.U			tenues et ont permis de renforcer la synergie entre Agences du SNU			
2.3 Rechercher des financements pour la clôture des sites maraichers et l'installation de systèmes d'exhaure	Courant 2012	FOA, PAM et les autres agences du SNU	Cette activité n'a pas été prévue dans le programme.			
<b>Evaluation Recommandation No. 3</b>						
<b>Aux partenaires clé : Assumer une responsabilité collective en accomplissant chacun ses tâches</b>						
<b>Response from the Joint Programme Management</b>						
<b>Key actions</b>	<b>Time frame</b>	<b>Person responsible</b>	<b>Follow-up</b>		<b>Secretariat</b>	
3.1 Faciliter l'accès des intrants aux producteurs maraichers à temps	2 fois dans l'année	FAO, Agri	<b>Comments</b> La FAO a pris désormais les dispositions pour passer une commande globale de ses intrants pour tous ses projets afin de palier à tout retard de livraison sur les sites. Des protocoles d'accord ont été signés avec l'Agriculture pour aider à la mise en place rapide des intrants sur les sites.	<b>Status</b> Les bénéficiaires des sites potagers scolaires et communautaires du MDG-F ont déjà eu leurs semences pour la campagne 2012. Il restera à mettre en place en octobre prochain le stock de semences pour la campagne 2013.	<b>Comments</b>	<b>Status</b>
3.2 Renforcer les Kits en matériel aratoire par école	Une fois	PAM, FAO,	Cette action est prévue, mais une mission de suivi sera effectuée en juillet pour évaluer les besoins des bénéficiaires en kits supplémentaires.	Les TDR de la mission d'évaluation des activités de la FAO dans le cadre du MDG-F sont en cours de finalisation		
3.3 Aménager des magasins pour le stockage des intrants	2012-2013	PAM	Cette année, 23 magasins ont été prévus parmi les 51 infrastructures et le taux de réalisation est de 80%. Lors de la première phase 14 magasins ont été construits	Ces infrastructures sont presque en fin de réalisations		
3.4 Financer d'autres	2012-2013	PAM, FAO	Aucune autre forme d'AGR n'a été	Sur les 26 sites		

formes d'AGR là où le maraîchage est impossible à réaliser			prévue dans le Programme hormis les Jardins Potagers. Cependant, la recommandation reste pertinente et pourrait être prise en compte en cas de prolongation ou d'élaboration de nouveau programme.	prévus pour les activités de la FAO, 23 ont été réalisés (17 JPS et 6 sites communautaires). Quelques jardins potagers scolaires n'ont pas été réalisés pour cause de difficultés liées aux sites(PAM)		
--	--	--	--	--	--	--



## Annexe 6: Liste des personnes rencontrées/contactées

NOM/PRENOM		STRUCTURE
<b>A NIAMEY</b>		
1	Guido Cornale	Représentant Résident / UNICEF
2	Isselmou BOUKHARY	Représentant Adjoint, UNICEF
3	Eric Alain Ategbo	Nutrition manager, UNICEF
4	Maria Ferreres Paz	UNDP
5	Sara Ferrer Olivella	UNDP
6	Hada Goga	Associé au Programme / UNFPA
7	Dr Amadou Saley	Chargé de Programme / FAO
8	Diop Amadou	FAO
9	Jaime Del Rivero	Responsable Projets Santé / AECID
10	Kadidja Alkaly	Chargée de Coordination/ NRA Bureau du Coordonnateur Résident, PNUD
11	Amina Sourajou	Assistante Programme Education, PAM
12	Dr. Innocent Nzeyimana	OMS
13	Mme Sandi Aissa	CCA
14	De Souza Oliveira Erika	PAM
15	Dr Nassirou Ousmane	DN/MSP
16	Bachir Maliki	FAO
17	Nafiou Issiaka	Chargé de Programme, PAM
18	Sidikou Oungoila	Directeur des Cantines Scolaires / MEN
<b>A ZINDER</b>		
19	Elh. Oumarou Seydou Issaka	Gouverneur
20	Issa Moussa	SGA / Gouvernorat
21	Dr Elisha Sanoussi	Directeur Adjoint DRSP
22	Sylvain Musafiri	Chef Bureau OCHA
23	Hategekimana Gabriel	Chef Bureau FAO
24	Moussa Garba	FAO
25	Stephen Fomba	Chef Bureau GOAL
26	Moutari Adam	GOAL
27	Mamane Biringué	DRA
28	Oumara Harouna	Adjoint au DRP/AT/DC
29	Goumoura Tanko	Responsable GAGE
30	Abdoulkarim Yamba	Responsable Aide & Action
31	Bori Mahamadou	Assistant parrainage, Aide & Action
32	Sani Mahaman Lawan	CRAC-GRN SOS SAHEL
33	Harouna Mansour	Administrateur, CRAC-GRN SOS SAHEL
34	Hannatou MAMADOUBADJIE	Chargée de suivi, PAM
35	Djimadoumngar Doumbaye	Chef du S/Bureau PAM
36	Mme Amsa Goni Boulama	Adjointe au DREN/A/PLN
37	Boubacar Salaou	Chef Service Coordination Statistique / INS
38	Dr Daniel Zoupanjji	Responsable BEFEN
39	Hassane Issa	BEFEN / ALIMA

40	Dr. Nounou Maman	Chef Bureau UNFPA
41	Mme Ibro Hadiza	Assistante Technique / UNFPA
42	Sabin Ogoussan	Coordonnateur MDGF / Point focal UNICEF
43	Dahaba Roger	PAM
44	Karimoun Dan Mata	UNICEF
45	Ado Louché	DREN/A/PLN
46	Martha Nakakande	GOAL
<b>A MIRRIAH</b>		
47	Alat Mogaskia	Préfet du Département de Mirriah
48	Waziri Ousmane	Chef du Canton de Gafati
49	Moussa Mato	Chef du Canton de Gouna
50	Jandori Chi Agalher	Préfet du Département de Damagaram T.
51	Ousmane Elhaji Seidou	Directeur Départemental du Génie Rural
52	Ousmane Rabo	Conseiller Pédagogique à Mirriah
53	Mato Issa	DDP/AT/DC
54	Laouali Harouna	Chef du District Agricole (CDA) de Mirriah
55	Djibrilou Boucari	Directeur d'école Garim Galadima
56	Amadou Seyni	Infirmier CSI, Zamou
57	Adam Mamadou	Epidémiologiste, DSI Mirriah
58	Issifou Yahaya	MCD Mirriah
59	Yahaya Lawan	Directeur Ecole Primaire, Kolerama
60	Moussa Gaya	Directeur CEG, Kolerama
61	Amadou Tidjani	Président COGES, Kolerama
62	Lawali Gayabou	Chef de village, Dana, Kolerama
63	Ichaou Dan Malam	Maire, Kolerama